

Du bourg à la petite ville : complexification des structures sociales et spatiales de Badou

**Frédéric GIRAUT ; Institut de géographie alpine, Grenoble ;
ORSTOM, Paris.
Mission : juillet - août 1990
Rédaction : août 1991**

Du bourg à la petite ville : complexification des structures sociales et spatiales de Badou

Projet et sources

La dynamique sociale de la ville peut être appréhendée à partir de l'évolution de la morphologie urbaine. Cependant, une telle étude nécessite la collecte de nombreuses informations complémentaires :

- statistiques (évolution et composition de la population des quartiers),
- administratives (transactions foncières et permis de construire),
- historiques (genèse et périodisation de l'évolution des quartiers),
- économiques (relevés des activités et des infrastructures),
- urbanistiques (types de bâti et limites du tissu).

Certaines sources sont incomplètes ou sujettes à caution, il s'agit de documents administratifs qui n'enregistrent qu'une partie des actes, ou de recensements qui n'offrent pas un dépouillement par quartier. Ainsi, c'est avant tout par enquêtes et entretiens multiples que les informations ont pu être collectées en juillet et août 1990.

Notons également l'existence de documents qui ont servi de base à nos relevés : une étude préalable à l'élaboration du SDAU, faite en 1978 par un architecte ; et une double couverture aérienne de 1966 (1/20000°) et 1978 (1/30000° agrandie au 1/5000°).

• "Ville de BADOU : Etude du schéma directeur d'urbanisme" République Togolaise ; Ministère des TP et des mines ; direction générale de l'Urbanisme et de l'Habitat ; J Bouillot Architecte ; 1978.

Table des matières

A) LA PLACE CENTRALE D'UNE ENCLAVE PIONNIERE FRONTALIERE	2
<i>Du front pionnier à la région cacoyère en crise</i>	2
<i>Situation frontalière et enjeux géopolitiques ou le cacao coûte que coûte</i>	3
<i>Concurrence des centres et diffusion de l'activité</i>	3
B) UN TISSU URBAIN STRUCTURE ET DIFFERENCIE	4
<i>Huit quartiers et une double toponymie</i>	5
<i>Pluralité des formes et des tissus</i>	6
<i>Double organisation sectorielle et zonale</i>	8
<i>Faible viabilisation et structuration d'ensemble par les voiries et réseaux divers</i>	8
<i>Un équipement urbain avant tout en rapport avec la ville administrative</i>	
<i>Un milieu davantage subi que maîtrisé</i>	9
C) LA MARGINALISATION DU QUARTIER ORIGINEL AUTOCHTONE	10
<i>Vétusté de l'intérieur résidentiel du quartier.</i>	10
<i>Double encadrement et blocage spatial du quartier</i>	12
<i>Perte de vitesse de l'activité et fuite inexorable de la centralité</i>	13
D) EXTENSION, SEGREGATION ET SPECIALISATION	15
<i>Etapas de la ségrégation ethnique / sociale et de la dissociation activités / résidences</i>	15
<i>Une structure sociale complexe</i>	19
E) L'ORGANISE ET LE SPONTANE OU LA PLURALITE DES NORMES	21
<i>Une politique d'urbanisme peu affirmée</i>	21
<i>Différentes pratiques foncières et immobilières, pour différentes conceptions de la ville</i>	22
CONCLUSION : UNE SOCIETE CITADINE PLURIELLE ET ORIGINALE	25
<i>La cohabitation d'une triple bourgeoisie</i>	27
<i>La grande majorité des citadins entre le rural et l'urbain</i>	27

A) LA PLACE CENTRALE D'UNE ENCLAVE PIONNIERE FRONTALIERE

Badou est une petite ville d'environ 8 000 habitants en 1981. C'est le chef lieu de la Wawa (2337 km², 110 000 hab en 1981), une préfecture de la région des Plateaux. Il faut surtout la situer au sein d'une plaine : le Litimé¹ (372 km², 47 000 hab et 32 villages en 1981), véritable enclave ou appendice en territoire ghanéen, aux pieds du rebord occidental du plateau Akposso, élément de la chaîne atakorienne.

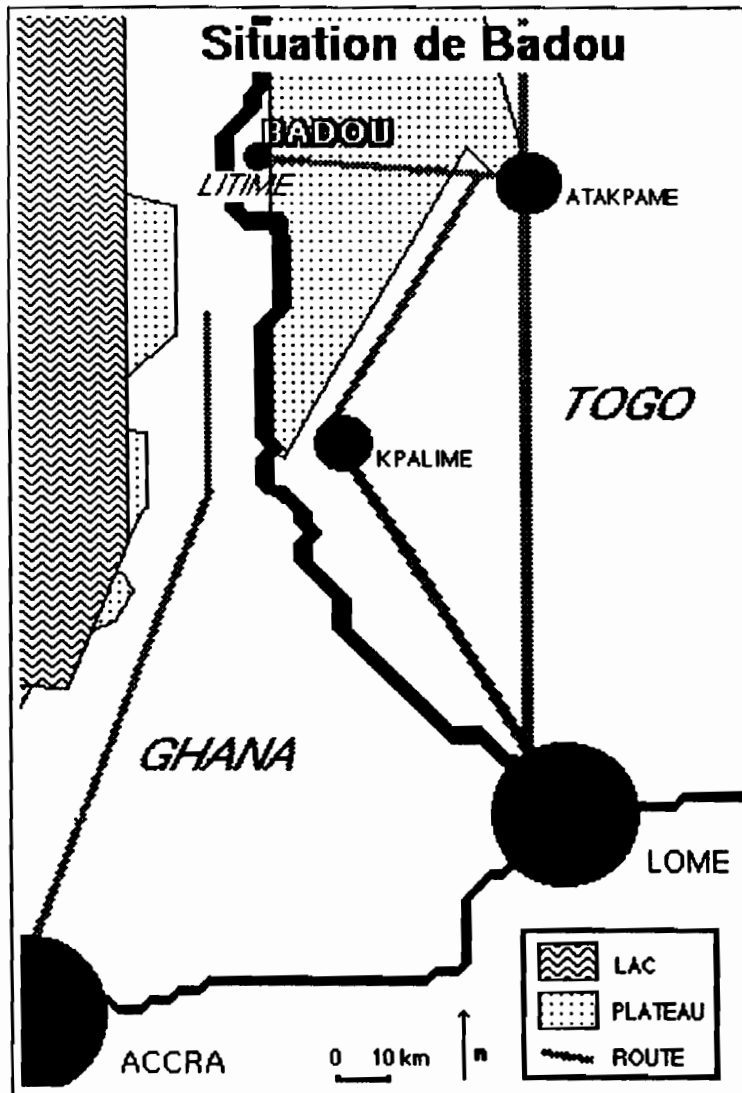


Fig 1

¹ L'histoire, la géographie et l'économie du Litimé ont fait l'objet de quelques publications :

CORNEVIN R (1955) : "Le Litimé", *Etudes Dahoméennes*, XIV, pp 21-65.

ANTHEAUME B (1981) : "Des hommes à la rencontre des arbres, Le cacaoyer et les Akposso dans le Centre-ouest du Togo", *Cah. ORSTOM. sér. Sci.Hum.*, vol XVIII, n° 1, 1981-82, pp 47-62.

A noter également qu'un grand nombre d'informations sont compilées dans le tome des "Analyses Régionales" du Ministère du Plan et de l'Industrie, consacré à la Région des Plateaux et réalisé en 1984 par la Direction Régionale du Plan et du Développement des Plateaux, 257 p et 14 cartes en annexe.

Du front pionnier à la région cacoyère en crise

Outre sa position, cette région s'individualise par sa spécialisation cacoyère. Celle-ci remonte aux débuts du siècle, un véritable front pionnier se met progressivement en place, avec une progression maximale dans l'entre-deux-guerres. Rendue sûre par la pacification coloniale allemande, la plaine est d'abord occupée par les Akposso du plateau. Ils créent une ligne de gros villages au pied du talus et affirment leurs droits fonciers, à partir de là, le défrichement commence à opérer. Rapidement ce sont des colons qui permettent l'extension de la cacoyère. Ces pionniers, venus d'horizons divers, s'implantent et accèdent à la propriété de la terre par le biais du métayage *Dibi ma dibi*, et par les ventes qu'effectuent les Akposso. Résultat de cette mise en valeur particulière : un peuplement composite ; une croissance rapide de la population qui aboutit à une densité moyenne remarquable de 126 hab / km² en 1981 ; l'arrivée précoce de missionnaires ; une certaine opulence durant les "30 glorieuses" qui se traduit notamment dans l'architecture régionale² ou dans les taux de scolarisation parmi les plus élevés du Togo³.

C'est toute la région qui vit au rythme du cacao, la récolte de novembre est le point d'orgue de l'année, toutes les fortunes lui sont liées, la feuille du cacaoyer est le revêtement de la plupart des toits des "copés" du Litimé.

Ce ne sont donc pas seulement les bases économiques de la région que la crise cacoyère (chute de la production⁴ par vieillissement de la plantation et attaque de la "pourriture brune" ; chute des cours⁵) ébranle.

Situation frontalière et enjeux géopolitiques ou le cacao coûte que coûte

Dans l'ensemble togolais, le Litimé constitue une périphérie isolée mais riche et une ouverture sur les plantations ghanéennes. Cette enclave⁶ est matériellement rattachée au territoire colonial français avec l'achèvement de la liaison routière avec Atakpamé en 1939⁷. La région reste cependant longtemps

² CORNEVIN, 1955, dénombrant les maisons du Litimé aux toits de tôles, note : "En 1949 et 1950, le nombre des constructions s'est notablement accru en raison des cours élevés du cacao."

³ "La densité des écoles est encore faible et c'est seulement dans le Litimé et dans certains secteurs de la route de Palimé que la totalité des enfants fréquente les établissements d'enseignement" : FREMOLLE A (Commandant de cercle), 1949, Monographie sur le cercle du Centre.

⁴ La moyenne annuelle de la production togolaise commercialisée passe de 19 000 t pour la période 68-78 à 12 000 t pour la période 79-89.

⁵ Les derniers avatars de cette chute font passer le prix du kilogramme payé au producteur togolais de 360 f pour la campagne 87-88 à 225 f pour celle de 89-90.

⁶ Elle est togolaise depuis 1929, après un échange de territoire avec les autorités anglaises, sur demande des autochtones

⁷ "Ce riche canton normalement tourné vers la Gold-Coast ne pouvait pas, après son rattachement à la France, rester tributaire des routes qui partaient des zones de cacao vers le Sud. L'interdiction d'exporter vers la zone anglaise gênait beaucoup les planteurs du Litimé qui, en 1931, transportaient le cacao à tête d'homme jusqu'à Klabé Afokpa sur la nouvelle route de l'Ouest Akposso ou à Ezimé sur la route de Palimé. Le transport revenait environ à 4 shillings par charge de 30 kgs, alors que vers Djassika il ne revenait qu'à 2 shillings. En 1939, après bien des efforts et es tâtonnements, M Bozzi, surveillant des TP arrivait à Badou.(...) L'importance du centre de Kedjebi en zone anglaise et l'assouplissement du régime douanier firent projeter par la commission mixte franco-britannique une liaison routière." CORNEVIN, 1955.

ournée vers la Gold Coast⁸. Un retournement s'opère après les indépendances⁹, lorsque le Cedi ghanéen ne peut rivaliser avec un franc CFA stable et attractif, de plus les autorités togolaise favorisent le drainage de la production cacaoyère ghanéenne frontalière à partir de cette tête de pont. Les enjeux économiques de ce gonflement artificiel des exportations togolaises sont importants. Ils engendrent un suréquipement routier de la région¹⁰. Celle ci se couvre de bitume dans les années 70, avec des routes évidemment non prolongées au delà de la frontière et dégradées aujourd'hui. Cette situation frontalière vaut également au Litimé un relais de télévision alors que l'électricité n'y a toujours pas fait son apparition !

La région est aujourd'hui prisonnière de son affectation économico-stratégique et de son histoire cacaoyère. Enjeux économiques nationaux, importance des infrastructures commerciales (Entreprises de commercialisation, réseau de collecteurs) et techniques (Service du conditionnement à Badou, Société pour la Rénovation de la Cacaoyère et de la Caféière à Badou et Tomégbé), entravent toute reconversion (interdite par les autorités), pourtant devenue évidente avec la chute des revenus régionaux et l'échec de la rénovation de la plantation.

Concurrence des centres et diffusion de l'activité

La société akposso traditionnelle n'est pas centralisée, aussi lorsque sept villages descendent dans la plaine sur la ligne de contact avec le talus au début du siècle, ils ne sont pas hiérarchisés. L'affirmation de la prééminence de Badou tarde à s'affirmer. Le chef de Badou, Eglomassé, est l'interlocuteur des Allemands, mais c'est Kitchibo qui accueille le premier pasteur de la plaine en 1911. C'est d'ailleurs le chef de ce village, Ihou, qui réclame le rattachement du Litimé à la colonie française pendant la période anglaise, et fait office de chef de canton jusqu'à sa mort en 1932.

Durant les années trente et quarante, Badou devient la place centrale définitive, mais la concurrence est rude avec le bourg voisin de Tomégbé, siège d'une importante mission catholique depuis 1936. Après la promotion administrative de Badou, c'est sa position de débouché routier à partir de 1939 qui lui donne un avantage définitif. Mais la rivalité avec Tomégbé, sa mission et ses élites ne cesse pas, comme en témoigne les rapports d'administrateurs coloniaux des années 1940, ceux ci souhaitent contrer l'influence des missionnaires et du Comité de l'Unité Togolaise par leur soutien à la chefferie de Badou. A l'heure actuelle, d'important personnages de l'Etat¹¹ sont originaires de Tomégbé et favorisent ce centre. Ainsi, un magnifique marché couvert, le seul du Litimé, vient d'y être inauguré, alors que les investissements privés commerciaux de ces mêmes personnages s'orientent vers Badou¹².

⁸ Cornevin constate au début des années 50 : "Géographiquement tourné vers l'immense forêt de cacao de la Gold-Coast, le Litimé a tendance à se ravitailler en produits manufacturés, à Kadjebi ou plutôt à Accra. Cette tendance s'est trouvée renforcée durant la période 1940-1943 où les boutiques étaient vides en zone française, alors qu'au Togo britannique toutes choses s'y trouvaient en abondance. Ceci explique l'engouement des planteurs pour la monnaie anglaise et le cours élevé de la West-africa. Pratiquement toutes les transactions ont lieu dans cette monnaie qui possède également la qualité essentielle d'avoir un shilling métallique, ce qui n'existe pas dans notre monnaie CFA"

⁹ Elle est toujours polarisée sur le plan médical par les centres ghanéens, qui ne pratiquent pas la prescription systématique et offrent des soins plus complets et moins onéreux que l'hôpital de Badou. De plus, le transport vers le centre chirurgical de Papassé coûte 1000f contre 8000f pour l'évacuation sur Atakpamé.

¹⁰ Avec 150 km de routes carrossables, soit plus de 1 km pour 3 km² le Litimé est la région la mieux équipée du Togo (moyenne : 1 km de route pour 7 km²).

¹¹ Notamment Monsieur Eklo : Secrétaire administratif du RPT, Ministre de l'intérieur et de l'Information.

¹² L'unique station essence du Litimé jusqu'en 1990 fut créée à Badou en 1977 par Monsieur Eklo.

Outre cette concurrence entre les premiers bourgs akposso du Litimé, un phénomène récent est à noter, il s'agit de la diffusion de l'activité commerciale. Celle-ci, d'abord concentrée sur les bourgs du piémont, se porte partiellement vers les villages secondaires et immédiatement frontaliers. Ceux-ci, plus près de nombreuses plantations et de leurs fermes isolées, bénéficient de l'extraordinaire amélioration du réseau routier, et notamment des pistes SRCC. Mais c'est surtout le commerce frontalier licite et illicite¹³ qui fait la force de ces nouveaux marchés. Leur émergence constitue une opportunité pour certains commerçants et entrepreneurs des premiers marchés. Ceux-ci peuvent diversifier leur activité, mais ne se détournent pas systématiquement de la place centrale (seul véritable marché de gros de la région) où ils gardent un pied et continuent à investir ou à placer. Même attitude pour quelques commerçants de la périphérie du Litimé. Dans ce contexte, la réalisation du marché couvert de Tomégbé apparaît comme une réalisation de prestige non adaptée et improductive. Elle est même contre-productive puisque son existence pousse les autorités à tenter de modifier le jour (Samedi comme Tomégbé) du marché actif et frontalier de Kessibo Wawa¹⁴.

B) UN TISSU URBAIN STRUCTURE ET DIFFERENCIE

Trois axes structurent le tissu urbain de Badou : un axe majeur (la route Atakpamé / Frontière du Ghana qui descend du plateau Akposso par le vallon de la Béna, traverse l'étroit plateau étagé de Badou et rejoint la plaine du Litimé proprement dite) et deux axes secondaires (les tronçons nord et sud de la route qui épouse les pieds du talus pour joindre la série de centres au contact avec le Litimé). Mais, si l'on exclut les périphéries les plus récentes, tous les quartiers sont organisés autour d'une voie interne qui se branche sur l'un des trois axes. Il s'agit là d'une réalité renforcée par les Pouvoirs Publics, qui ont systématiquement élargi ces axes internes et tenté d'en créer dans le quartier de la sortie sud-ouest, le moins structuré.

Huit quartiers et une double toponymie

Malgré ce caractère commun, huit quartiers s'individualisent sur les plans morphologique, social, et fonctionnel (Fig 2). Ils datent de périodes différentes et leurs périphéries sont de petites entités autonomes, pour les plus anciens, ou de simples prolongements avec gradient de densité, pour les plus récents.

Une toponymie communément admise permet d'identifier ces huit quartiers :

-Akposso Djigbé : le Badou autochtone et originel avec ses trois sous-quartiers (correspondant aux aires d'installation des familles fondatrices) : Alakpatadi, Echitedjoé et Alouna ("Paix" en Akposso) et ses deux extensions : Agadja et Salaga Kodji (isolé au Sud Ouest).

-Zongo Kotokoli et Zongo Haoussa : périmètres alloués aux musulmans venus du Nord (Zongo = camp des commerçants en Haoussa), et leurs extensions récentes, dont l'une s'individualise au Nord : Djida.

¹³ En 1955, Cornevin note : "La contrebande, surtout celle du gin est une source de profits pour certains intermédiaires de Badou, Tomégbé et Kpété Maflo."

¹⁴ Village récemment rebaptisé. On a substitué au toponyme éwé Danyé-Djodji une dénomination qui rattache le centre au bourg akposso de Kessibo et rappelle l'hydronyme Wawa. Même procédé pour le marché frontalier de Badou Djindji, qui s'appelait Danyé-N'Konta (carrefour en Ewé).

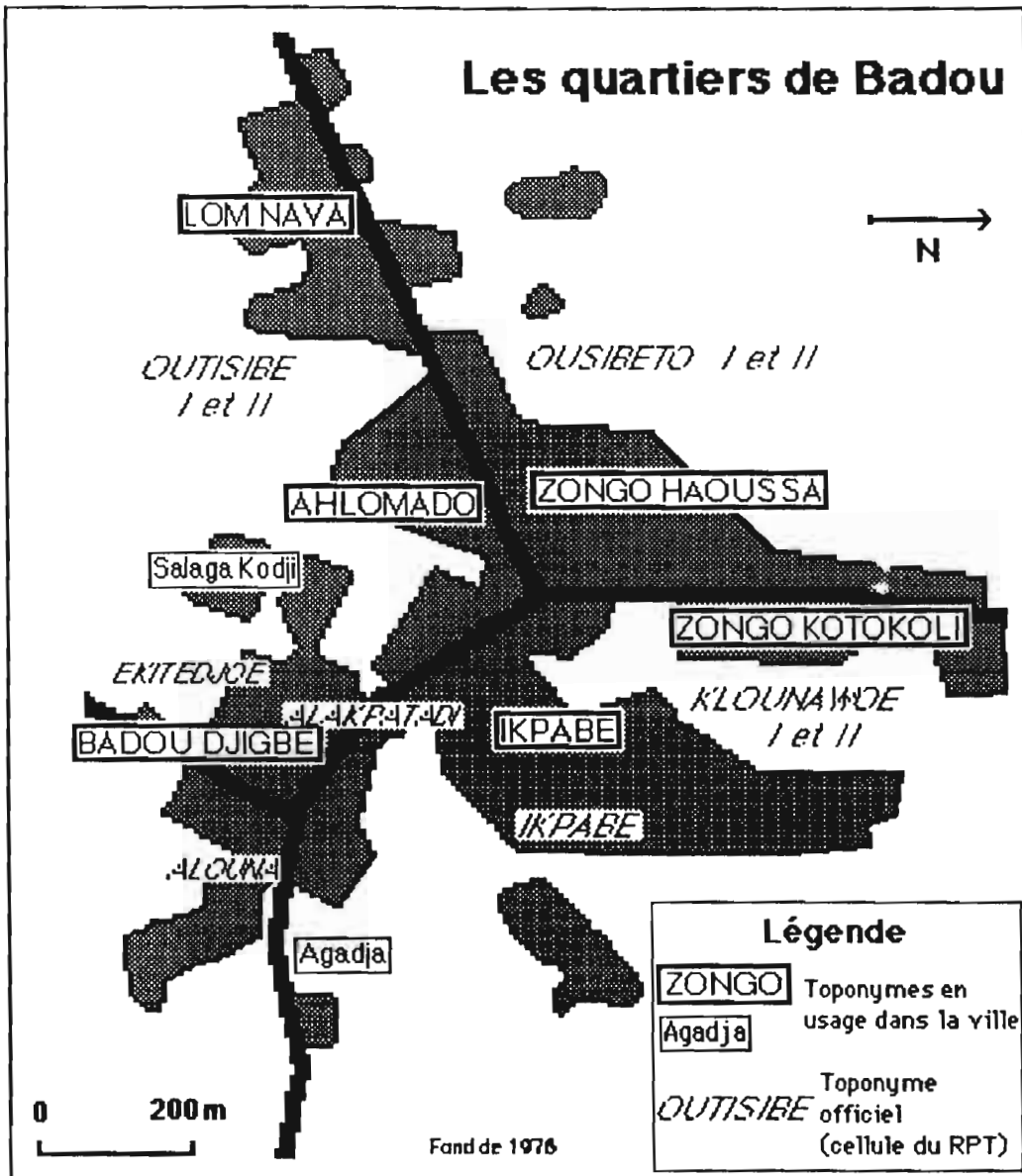


Fig 2

-Ahlomodo (nom d'un commerçant parmi les premiers installés dans ce quartier) ou Coin de Paris (nom d'un bar aujourd'hui fermé) : quartier actuellement central à l'ouest du marché.

-Lom Nava ("Qui m'aime me rejoigne" en Ewé) et Ikpabé (nom d'un ruisseau qui coule au pied du talus) : les deux quartiers les plus récents qui sont aussi les principales aires d'extension de la ville.

A cette toponymie, toujours en usage dans la ville, a été substitué en 1984 une nouvelle dénomination qui correspond au découpage politique de cette commune de moyen exercice avec ses dix cellules du Rassemblement du Peuple Togolais et ses sept sections électorales.

Les trois sous quartiers d'Akposso Djigbé sont chacun érigés en section et les extensions sud leur sont rattachées. Pour le reste de la ville, les deux Zongo, Ikpabé et le quartier central constituent des sections mais sont rebaptisés par des noms de ruisseaux locaux (Ousibéto, Klounawoé, Outisibé), tandis que toute la périphérie ouest (Lom Nava) est rattachée à Ousibéto (ex Zongo Haoussa), au

Nord, et à Outisibé (ex Ahlomado), au Sud. Ce sont ces deux sections ainsi que celle de Klounawoé (ex Zongo Kotokoli) qui sont subdivisées en deux cellules du RPT.

Pluralité des formes et des tissus

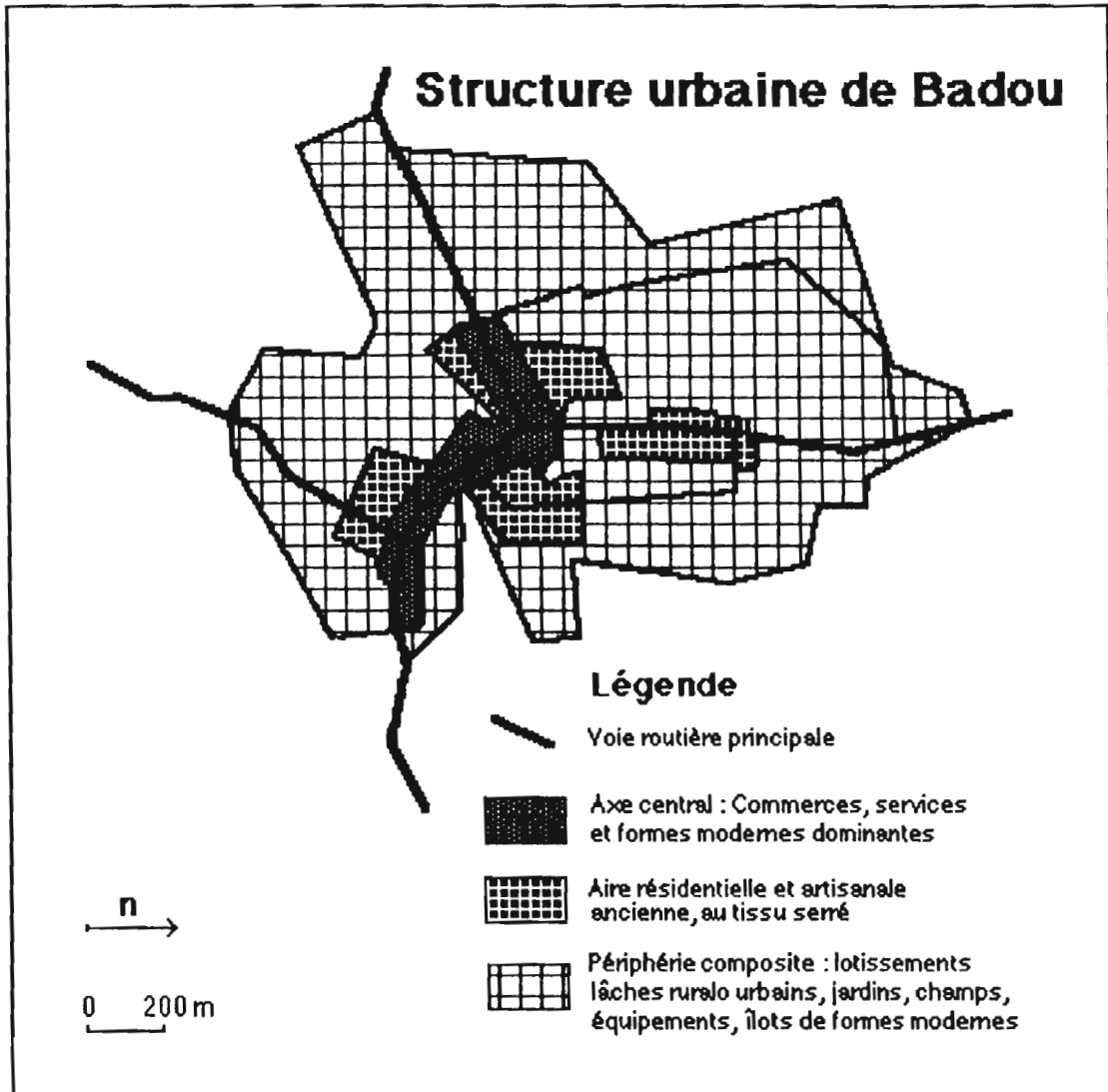


Fig 3

Sur les plans morphologique et fonctionnel, la structure urbaine est schématiquement composée de trois types d'espace :

- L'axe central, concentration linéaire de bâtiments, majoritairement en dur ou semi-dur, parfois récents, qui abritent des commerces et services publics ou privés, autour de quelques équipements tels que le marché ou l'ancienne gare routière.



Photo 1:
(Concentration de bâtiments en dur autour de la gare routière :
2 bars, 1 boutique et 1 belle villa)



Photo 2 :
(Un atelier de menuiserie occupe une parcelle anciennement bâtie dans le quartier originel. Le ravinement et la dégradation du bâti sont avancés)

- Une vaste aire péricentrale au tissu serré¹⁵, résidentiel et artisanal, où dominent les constructions anciennes en banco. Cette aire ne constitue cependant pas une zone homogène. Elle agrège différentes entités sans réelle continuité géographique:

. Le quartier originel au bâti dégradé, truffé d'ateliers (voir photo 2).

. Les Zongo, au tissu très serré sous la forme de concessions fermées où subsistent des constructions précaires aux toits de feuilles de cacaoyer. Aucune forme moderne n'émerge de cette aire dans laquelle des ateliers, ainsi que quelques mosquées et classes coraniques ont pris place. La grande mosquée en construction dans le Zongo haoussa constitue paradoxalement la seule opération de rénovation urbaine de la ville.

. Les parties centrales de Ahlomado et Ikpabé, aux constructions anciennes, mais parfois luxueuses sous la forme de villas, qui s'inscrivent dans des concessions plus spacieuses et moins densément bâties. On note également la présence d'ateliers sous des apatam ou occupant quelques pièces en bord de rue.

-Une périphérie composite, caractérisée par l'imbrication de formes rurales et urbaines, l'absence d'activités commerciales et artisanales et l'importance des



Photo 3 :

(Imbrication de formes hétérogènes à la périphérie du Zongo haoussa : lotissement lâches ruralo-urbains avec revêtements de tôle et végétaux ; îlot de formes modernes avec villas et bâtiments du domaine administratif ; jardins et champs ; grand équipement, ici voie périphérique)

éléments végétaux dans le paysage. Petits champs de maïs, jardins, enclos d'élevage pour petits ruminants, voisinent avec un habitat de cour regroupé en petit quartier (Salaga Kodji), ou au contraire, avec de petites maisons en semi-dur dispersées. Cette zone est également composée de grands équipements (stade,

¹⁵ En 1978, d'après l'étude pour le SDAU, les densités y approchent ou voisinent les 30 concessions à l'hectare, par opposition aux 10 c/h des aires résidentielles périphériques de l'époque.

lycée, collège, hôpital, hôtel, travaux publics, société privée de collecte des produits de plantation, etc...), de domaines administratifs (préfecture, gendarmerie et service du conditionnement, régie des eaux, Société pour la Rénovation de la Cacaoyère et de la Caféière, etc...) et de regroupements de formes résidentielles luxueuses modernes (villas de la périphérie d'Ikpabé, qui bénéficient d'un site dominant l'agglomération, ou villas de Lom-Nava proches de la route principale, mais aussi de l'hôtel, de l'hôpital et surtout de leurs groupes électrogènes !).

Quels sont les principes de l'organisation paysagique et fonctionnelle de l'agglomération ?

Double organisation sectorielle et zonale

Les trois grands types d'espaces et de paysages ne s'opposent pas simplement entre formes modernes et traditionnelles, ou entre formes rurales et urbaines. Il y a, pour chaque espace, imbrication de formes et d'activités relevant des différentes catégories, mais des oppositions dans la densité de l'occupation du sol apparaissent, ainsi qu'une distribution très irrégulière des éléments de paysage. Cela donne des tissus et des paysages contrastés.

Peut-on parler de modèle centre/ périphérie ? Ce modèle est opératoire, mais ne rend pas compte des subtilités de l'organisation. En effet, l'agencement des éléments de la structure urbaine n'est pas réellement zonal. L'aire péricentrale n'est pas annulaire, le tissu périphérique s'insère au cœur de l'agglomération par quelques vallons et l'axe central se trouve directement au contact de la périphérie à l'Ouest et à l'Est.

Il faut donc invoquer également le modèle sectoriel. Il est ici lié :

- . aux éléments linéaires du site : palier aux pieds du talus et vallons.

Ils induisent des contrastes dans l'occupation de l'espace (villas sur le plateau d'Ikpabé opposées aux jardins de son vallon), créent des coupures dans le tissu urbain et contraignent les voies de communications.

- . aux prolongements axiaux des différents noyaux urbains, dont les caractéristiques sociales sont marquées (quartier autochtone originel, Zongo musulmans et quartiers anciens d'étrangers non musulmans).

Faible viabilisation et structuration d'ensemble par les voiries et réseaux divers Un équipement urbain avant tout en rapport avec la ville administrative

Par delà la composition du tissu et du paysage urbain, se pose les questions de leur structuration, de leur équipement et de leur rapports à l'environnement (milieu et site).

Nous savons que deux artères et leur croisement structurent l'agglomération. Les différents quartiers de l'aire péricentrale se branchent sur ces axes et sont eux même systématiquement traversés par une voie carrossable. Par contre, les aires d'extension actuelle de la ville sont très inégalement viabilisées.

Il existe une voie périphérique qui relie Lom-Nava nord à la sortie nord de la ville. A l'inverse tout le Sud de l'agglomération est constitué de lotissements isolés, non reliés entre eux autrement que par des sentiers franchissant de petits cours d'eau. Certains de ces lotissements (en arrière de Salaga Kodji, notamment) ne sont d'ailleurs pas reliés à la voirie. En fait, quelques axes perpendiculaires à la route ont été tracés¹⁶ et sont souvent sans issue. Il y a donc desserte partielle de la

¹⁶ Le plus large se trouve au sud, à la sortie de la ville vers Tomégbé. Il dessert la régie des eaux, quelques villas et une nouvelle église protestante dans son vallon.

périphérie mais non constitution d'un réseau.

Les voies nouvelles sont fortement liés à l'implantation de services. Quelques villas viennent également à leur recherche. Mais les principaux fronts d'extension de la ville sont en fait peu viabilisés. Ainsi, les rues principales qui traversent le Zongo Kotokoli et Ikpabé sont reliées et confluent vers le nouveau stade. Mais la partie nord d'Ikpabé, actuellement en construction et qui domine cette voie, n'est accessible qu'après le franchissement d'un talus escarpé de quelques mètres de hauteur.

Parallèlement à celui de la viabilisation des lotissements périphériques, se pose le problème des coupures intra-urbaines. Les coupures les plus franches sont liées à la Béna, un seul pont franchit ce cours d'eau. Le quartier originel est donc coupé de l'école centrale qui lui fait pourtant face. L'utilisation d'un sentier, qui passe par un gué très relatif, concerne de nombreux citoyens, avec tous les problèmes de salubrité publique (Bilharziose notamment) que cela peut occasionner.

Pour clore le chapitre de la viabilisation et de l'équipement évoquons les réseaux divers. Badou est certainement la préfecture du Togo la plus isolée¹⁷, c'est également la seule à ne pas être électrifiée. Un groupe électrogène produit à partir de la préfecture une énergie de très faible intensité (à peine suffisante pour un téléviseur) pendant trois heures, et ce trois jours par semaine. Les citoyens abonnés ne se considèrent pas comme bénéficiant réellement de l'électricité. Seuls les résidents de quelques lots, à proximité immédiate de l'hôtel et de l'hôpital, bénéficient quotidiennement d'une énergie de bonne qualité. Pour l'eau, un réseau d'adduction alimente depuis 1984-85 des bornes fontaines et des branchements privés (voir p 13). La répartition des bornes dans la ville (Fig 4) privilégie le quartier originel mais aussi et surtout les domaines administratifs.

En fait, l'équipement urbain est avant tout en rapport avec la ville administrative.

Un milieu davantage subi que maîtrisé

Un site complexe avec tout son système de pentes : piémont, plateau, collines, vallons (voir documents en annexe). Des conditions climatiques particulières : de fortes précipitations (près de 1500 mm / an) inégalement réparties dans l'année. Au total un milieu contraignant qui n'est que très partiellement maîtrisé. Nous l'avons vu pour les communications, c'est encore plus flagrant pour l'évacuation des eaux pluviales et le ravinement. Le drainage est partout naturel et l'écoulement jamais canalisé¹⁸.

Les conséquences sont triples :

- . Dégradation et vieillissement rapide du bâti et des rues, (déchaussement des bâtiments, ravinement intense).

- . Fort contraste au sein d'un même lotissement entre les concessions bâties en dur, souvent bien drainées et à la cour revêtue, et celles construites partiellement et en banco.

- . Sélection et hiérarchisation des sites en fonction de leurs contraintes d'environnement, plus que de leur accessibilité ou de leurs agréments.

¹⁷ Le raccordement téléphonique au réseau national ne fonctionne que quelques jours par mois en saison des pluies.

¹⁸ Cette absence d'aménagement concerne également les équipements collectifs. La nouvelle gare routière, bien située à l'entrée de la ville, occupe des terrains inondables, et donc parfois inondés, en bordure de la Béna

Quels sont les processus historiques et sociaux à l'oeuvre derrière la structure et le paysage actuel ?

C) LA MARGINALISATION DU QUARTIER AUTOCHTONE ET ORIGINEL

Le quartier qui ouvre la ville lorsque l'on vient du plateau, donc du reste du Togo, est le coeur de la cité. Situé au pied même du talus, à la rupture de pente, c'est la dernière étape de la descente des autochtones vers la plaine¹⁹, par le village intermédiaire de Ouviou²⁰.

Il s'agit de Badou Djigbé et de ses trois sous quartiers qui forment un ensemble assez homogène traversé par deux voies : la route Badou / Tomégbé et la rue perpendiculaire qui relie les missions catholique et évangélique. Ce quartier est longé sur tout son côté Nord-Ouest par la route principale, une grande partie de son activité est donc tournée vers cet axe. Les constructions qui se trouvent de l'autre côté de la route sur le terrain compris entre celle ci et la Béna, relèvent également de Badou Djigbé et forment un sous quartier récent (Agadja) au tissu sensiblement différent.

Vétusté de l'intérieur résidentiel du quartier.

L'essentiel du quartier est marqué par un habitat au tissu serré. En effet, sa population a doublé en 30 ans (de 662 hab en 1949 à 1311 en 1981), essentiellement par densification, car les extensions périphériques continues sont limitées à Agadja. De plus, d'après l'étude de 1978 pour le SDAU, la densité des concessions à l'hectare est élevée : 27, contre 26 pour Zongo Kotokoli et 17 pour Zongo Haoussa et Outisibé (on note pour ces derniers des îlots à plus de 31 concessions/ha), tandis que les quartiers récents d'Ikpabé et Lom Nava présentent des densités de l'ordre de 10 c/ha.

L'habitat est très majoritairement ancien. Il apparaît comme vétuste, le déchaussement de nombre de bâtiments est avancé, ainsi que le ravinement dans les cours intérieures, ou entre les concessions.

L'impression de vétusté, qui se dégage du quartier n'est pas uniquement liée à l'âge et au manque d'entretien des bâtiments. En effet, les revenus importants de la plantation dans les années 40 et surtout 50 ont moins marqué l'architecture de Badou que celle d'autres centres du Litimé et surtout du Ghana voisin. D'après Cornevin (1955), au début de 1949, Badou avec 1000 habitants environ, compte 14 boutiques aux toits de tôles mais seulement 13 maisons de particuliers ; tandis qu'avec environ 700 hab, Tomegbé en compte déjà 38.

De même, à l'instar des centres ghanéens, certains bourgs sont ornés de belles villas de planteurs des années 50. Elles se distinguent par leurs péristyles aux piliers imposants, ou mieux encore par leurs étages. Rien de tel dans le "Badou autochtone", les très rares bâtiments de ce type²¹ se trouvent à Ikpabé, non loin du

¹⁹ Cette descente intervient simultanément pour les sept premiers villages du Litimé (Kessibo, Badou, Anonoé, Wobé, Akloa, Tomegbé, Kpété Malloa), dans les toutes premières années du siècle. Ce sont les autorités allemandes, qui donnent son nom à Badou, contraction du nom Ashanti du premier hameau : "Oba Edou Krom" (La ferme des dix enfants).

²⁰ Son site est encore identifiable sur un replat dans la forêt classée de la Béna.

²¹ Elles sont au nombre de quatre : la première (1951) à piliers en terre cuite et à la façade goudronnée, sise à Ikpabé à quelques mètres de l'artère principale et de la Béna, est l'oeuvre d'un cultivateur akébou installé à Badou Djindji ; de même que la quatrième (1956), à étage cette fois et construite en bordure de la route principale juste après les halles du marché, elle est occupée à l'heure actuelle par le service des affaires sociales et par le bureau d'un géomètre privé. La seconde (1953), est celle de la famille du chef de canton, il s'agit d'une grande villa en dur et à étage réalisée au delà de la Béna et dominant l'actuelle aire centrale. Enfin, la troisième (1954), reconnaissable à ses piliers et construite au bord de la route par un commerçant dénommé Ahlomado, a donné son nom à un quartier, l'actuel Outisibé.

périmètre originel, mais déjà en rive droite de la Béna. Les quelques belles villas édifiées dans les années 70 et 80 l'ont toutes été dans les quartiers périphériques.

Outre l'état et l'aspect du bâti, c'est également l'équipement intérieur qui est médiocre. Ainsi, les branchements privés sur le réseau d'adduction d'eau sont rares dans le quartier²², dont la population est réticente à la notion d'abonnement pour l'usage de l'eau.

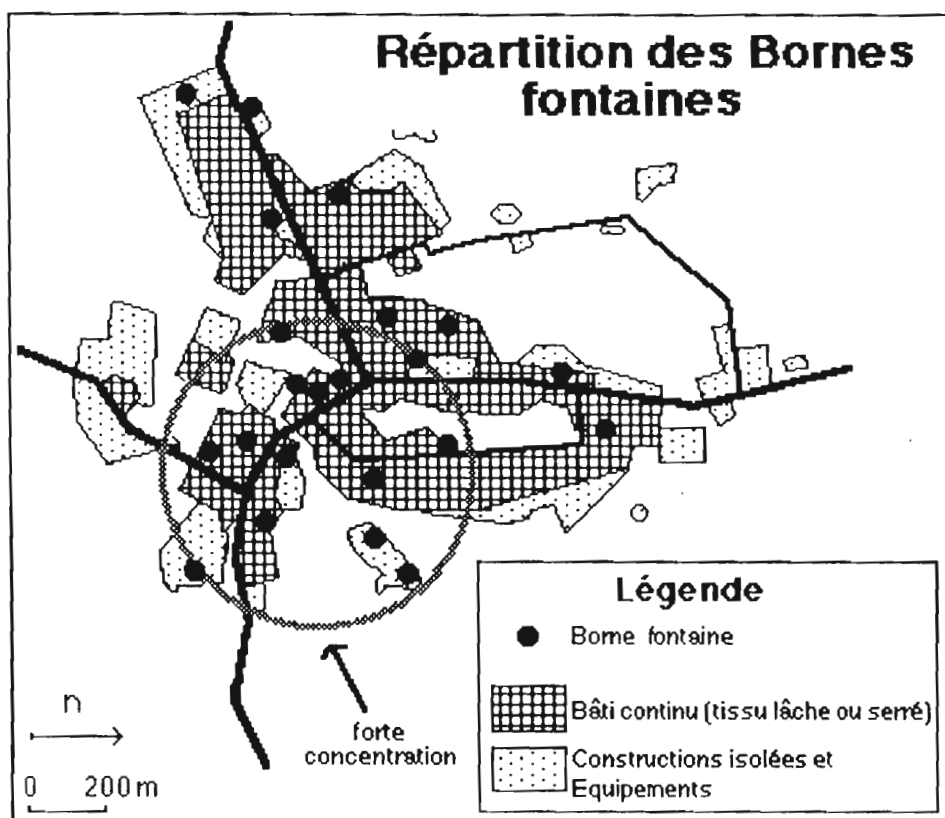


Fig 4

Par contre la répartition des bornes fontaines (Fig 4), montre le privilège du quartier en matière d'équipement collectif. En effet, Badou Djigbé, qui regroupe 16% des habitants de Badou en 1981, bénéficie de six bornes, alors que les Zongo regroupent deux fois plus de population (40%) pour seulement cinq bornes. Ce privilège transparaît également dans la voirie bien entretenue et tôt élargie²³.

Double encadrement et blocage spatial du quartier .

Nombre de services, d'administrations et d'équipements truffent et corsettent ce quartier. La plupart sont anciens : les missions et leurs écoles, la douane, les boutiques le long de la route et les bureaux d'administrations locataires. Les

²² D'après le responsable local de la régie des eaux, c'est dans ce quartier que la population s'est montrée la plus réticente vis à vis du principe de l'abonnement pour l'accès privé à la distribution d'eau potable, alors que les branchements étaient proposés gratuitement la première année (84/85). Mais dans d'autres quartiers (Zongo), les débranchements ultérieurs furent nombreux pour non paiement de l'abonnement. Les branchements privés de Badou sont ainsi passés de 144 en 1985 à 86 en 1990.

²³ Ainsi le tombeau d'Egblomassé I, décédé en 1954, constitue un marqueur de l'élargissement de l'axe intérieur qui relie les deux missions. En effet, élevé à l'arrière de la concession du chef de canton, il est aujourd'hui situé sur la voie publique. Il n'est pas rare de voir quelques jeunes venir écouter de la musique sur ce curieux mobilier urbain.

nouveaux sont rares : gare routière, station essence, gendarmerie et service du conditionnement des produits de plantation. Ils sont alors situés exclusivement le long de la route et à l'entrée de la ville.

En effet, la localité s'est tôt affirmée comme centrale dans le Litimé. Que ce soit par son activité commerciale²⁴ ou par le choix de l'administration de privilégier le centre le plus peuplé du canton²⁵, au débouché de la route qui arrive en 1939, et de s'appuyer sur des élites non liées aux premières missions du Litimé, notamment celle de Tomégbé, comme en témoignent, dans les années 1940, les rapports sur le Litimé des commandants du cercle du Centre²⁶.

C'est donc le quartier originel, auquel se limitait l'essentiel des constructions du centre, qui a accueilli divers services au cours des décennies 40 et 50. Leurs emprises, et notamment celles des missions²⁷ (qui ont suivi par force la promotion administrative du centre), ont rapidement provoquées par leur taille un blocage spatial du centre.

Le quartier est ainsi limité par la Béna au Nord et à l'Ouest, par la mission évangélique au Sud Ouest, par un vallon au Sud et par le talus et la mission catholique à l'Est. Les espaces disponibles pour son extension sont donc très limités. En fait, seule la portion d'espace, située à l'entrée de la ville entre la route et la Béna, offre quelques opportunités. Elles ont été récemment mises en valeur par quelques services liés au trafic routier, ou à la recherche des portes de la cité : nouvelle gare routière, station essence, service du conditionnement des produits de plantation, gendarmerie. Quelques résidences en dur ou semi-dur (les seules du quartier) ont accompagné ces services. Mais il s'agit de sites limités, sujets aux inondations (gare routière), ou qui gagnent sur les contreforts du talus (gendarmerie²⁸).

Ainsi le quartier originel, pourtant en position périphérique, apparaît comme fermé ou circonscrit. En témoigne le Schéma Directeur D'Urbanisme de 1978, qui, mis à part un petit lotissement réalisé à Agadja, affectait une fonction paysagère et récréative à toute la périphérie non bâtie du quartier. Cela explique également que l'un des deux projets d'aménagement urbain mis en oeuvre par la récente (avril 1989) Association de jumelage coopération Badou / Canton de Cerizay soit un pont sur la Béna reliant Badou Djigbé et sa gare routière au périmètre de l'école centrale à Ikpabé en rive droite.

Perte de vitesse de l'activité et fuite inexorable de la centralité.

La ville s'est étendue, l'activité et les équipements se sont diffusés. Ce mouvement est tout à fait logique pour un centre qui s'urbanise assez rapidement,

²⁴ D'après Cornevin (1955), au début de 1949, Badou compte la moitié des 28 boutiques aux toits de tôle du Litimé.

²⁵ 959 hab pour Badou, au recensement de 1945 cité par Cornevin (1955), contre 611 pour Tomégbé, 650 pour Kpété Mafloa et 714 pour Kpété Béna.

²⁶ Archives Nationales du Togo, fond d'Atakpamé : Rapport du 14 mars 1945 sur la (re)création du canton du Litimé ; "Notes sur commandement indigène et situation politique" du 10 septembre 1947 ; " Rapport sur situation politique " de février 1949.

²⁷ La mission catholique s'implante avec son école dans son périmètre actuel dès 1938, soit deux ans après celle de Tomégbé. Des bâtiments en dur de 1959, ainsi qu'une église occupent le site, cette dernière dominant la cité avec son architecture des années 1960. Le temple et l'école évangélique s'installent plus tardivement (1954), sur un périmètre moins étendu mais considérable (environ 2 ha), car situé à l'ouest, entre les habitations et la Béna. Ses grands bâtiments scolaires en dur sont très récents (1989) et seront complétés par une nouvelle église en construction.

²⁸ Après avoir été à l'extérieur de la ville, elle occupe les locaux municipaux de la mutuelle des planteurs, libérés par la préfecture depuis 1986. Elle voisine avec les locaux du service du conditionnement. Il y a ainsi un mini domaine administratif à l'entrée de la ville, qui participe au blocage spatial du quartier.

passant de 1000 habitants en 1950 à environ 8000 en 1980. Mais il s'est opéré au détriment du quartier originel ; il faut donc parler de marginalisation et non pas de diffusion. Voyons les étapes du processus.

Un des premiers éléments est la migration du marché. Manquant de place sur son site initial (Placette de "l'arbre à palabre", au départ de la route de Tomégbé), il finit par s'installer dans l'aire centrale, après un passage devant la douane. Ce déplacement s'accompagne de l'implantation de nouvelles boutiques à la recherche de place et de la nouvelle centralité commerciale. Le meilleur témoignage reste la belle boutique à piliers de 1954, dont le commerçant promoteur, Ahlomado, a donné son nom au quartier (rebaptisé Outisibé). Par la suite, lorsque de nouvelles activités commerciales ou financières²⁹ s'implantent, elles le font le long de l'axe principal, mais au delà du quartier originel. Jusqu'à présent, rien de très original !

Plus symptomatiques sont les départs ou les fermetures de nombreuses boutiques du quartier. Un Akposso de Badou, riche et dynamique planteur, et sa femme, commerçante de poisson en gros, ont fermé trois boutiques ces dernières années, considérant qu'elles n'étaient pas rentables sans surveillance directe des employés. Une a été rachetée par un Libanais, qui l'a fermée à son tour.

Il faut bien entendu invoquer la conjoncture économique, mais, dans le cadre de la récession, la sélection des meilleurs sites opère au détriment du quartier originel. D'autant qu'à la progressive marginalisation spatiale vient s'ajouter la vétusté du bâti. La Sovinto (société nationale et privée de distribution de boisson) loue comme entrepôt un grand bâtiment en dur à proximité du marché, ceci après un passage malheureux dans une ancienne boutique située sur la route de Tomégbé ; les murs en banco avaient alors offert peu de résistance au percement d'un trou par des voleurs !

A l'heure actuelle, on ne recense plus à Badou Djigbé que deux boutiques, une station service et deux bars. Ces activités commerciales sont toutes localisées en bord de route et sont en fait à la recherche de l'entrée de la ville.

Parmi les anciennes boutiques, de nombreuses sont désertes ou ont changé de fonction. L'artisanat y a trouvé une forme d'accueil. Sur 36 tailleurs enregistrés auprès du représentant local du Comité National du Travail du Togo, 8 travaillent dans le quartier. Nous en avons enquêté 4, dont 2 ont installé leurs ateliers dans d'anciennes boutiques, sans résider dans le quartier. Il s'agit là d'une caractéristique de Badou Djigbé, qui accueille de nombreux artisans à la recherche d'un lieu de travail (ancienne boutique pour atelier, parcelle pour apatam ou garage, voire même chambre en location), tout en résidant souvent dans d'autres quartiers, où ils font éventuellement construire. Plus généralement on peut dire que l'artisanat est largement surreprésenté dans ce quartier avec ses quelques nuisances (notamment bruit des garages et menuiseries).

Autre affectation possible pour une boutique de Badou Djigbé, la location à un service récemment installé. C'est le cas d'un organisme de crédit de type tontine, Laset Company, locataire d'une grande boutique sur la route de Tomégbé depuis novembre 1989, également du service de la main d'oeuvre, installé sur la route principale. Mentionnons encore l'Agence Togolaise de Presse qui a succédé à la Société Togolaise de Commercialisation des Produits dans une maison du

²⁹ Lorsque le Crédit du Togo (rebaptisé Banque Togolaise de Développement en 1967) installe une succursale à Badou en 1958, il loue un bâtiment au bord de la route à la sortie sud de la ville. Celui-ci a été racheté et transformé par la banque en 1985. Il s'agit, après le départ de la CNCN en 1988, de la seule agence bancaire du centre.

quartier.

Cela témoigne des vides existants dans l'occupation du bâti à usage commercial, mais aussi de l'accueil de services nombreux et diversifiés depuis l'accession au statut de préfecture en 1981. Pourtant dans ce domaine aussi il y a marginalisation du quartier : si quelques bureaux sont loués temporairement, de nombreux services sont partis.

Pour une part, il s'agit d'un mouvement normal. En effet, les infrastructures scolaires élémentaires doivent desservir l'ensemble des quartiers. L'hôpital, le lycée et le collège nécessitent de fortes emprises au sol ; en tant que grands équipements, ils se dirigent donc vers les réserves foncières de la périphérie. Certains services publics sont générateurs de flux routiers et recherchent une localisation hors du tissu urbain à l'accès au réseau aisé (Gendarmerie, Travaux Publics). D'autres, enfin, font construire dans les lotissements de la périphérie (Inspection du 2^o degré, Régie des Eaux).

Mais, il est des services qui fondent la centralité, leur départ est alors un élément de déchéance pour un quartier. La préfecture et la poste sont de ceux là. La poste tout d'abord, qui, dès 1954, choisit pour son implantation définitive d'accompagner le marché, et de délaissier sa cabine primitive à la douane actuelle. La migration de la préfecture est beaucoup plus récente mais non moins grave. Elle élit domicile sur un grand terrain d'Ikpabé au bord de la route de Kessibo en 1986, après avoir occupé les locaux de l'actuelle gendarmerie à l'entrée de la ville.

Dernière pièce au dossier de la marginalisation progressive de ce quartier, la désaffectation des élites autochtones. Les élites politiques et économiques n'y résident et n'y investissent plus.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce phénomène :

-le manque de place, l'entassement et l'ancienneté des constructions. Eglomassé II, en 1953, donne le coup d'envoi des départs en faisant construire sa grande villa, qui domine toujours l'aire centrale de la ville. Il est suivi par de nombreux notables, tel cet instituteur qui fait construire une nouvelle résidence à Outisibé et met en location son ancienne concession³⁰.

-le contrôle politique des extensions nouvelles de la cité. Ainsi l'actuel chef de canton est l'élu du quartier de sa nouvelle résidence (Ikpabé) ; l'instituteur évoqué ci dessus est le représentant d'Outisibé. De vieilles familles de Badou détiennent donc la représentation politique de quartiers récents.

-la valorisation du patrimoine foncier familial situé dans des zones loties. Pour parer à la dilapidation inéluctable de terrains bien localisés, certains propriétaires se lancent dans des projets immobiliers ambitieux.

C'est la famille de l'ancien député qui nous donne les meilleurs exemples de conjugaison de facteurs explicatifs. Son installation en périphérie correspond à une stratégie politique autant qu'à la recherche du confort. Les motivations de son frère, planteur dynamique qui réside dans une ferme isolée, sont plus économiques. Avec sa femme commerçante, ils ont fait construire différents bâtiments dans l'aire centrale au contact de la vieille gare routière. L'un est un bar, l'autre un grand bâtiment loué à la justice comme tribunal, le troisième est une résidence beaucoup plus confortable que la vieille concession familiale du quartier akposso, d'ailleurs revendue. De plus, ils nourrissent un projet de construction de villa pour leurs enfants à Lom Nava.

³⁰ Le bâtiment principal est loué à l'ATOP. Il s'agit d'une pratique assez rare, la plupart du temps des membres de la famille continuent d'occuper la concession désertée par le notable, même si quelques chambres sont louées.

D) EXTENSION, SEGREGATION ET SPECIALISATION

Etapes de la ségrégation ethnique / sociale et de la dissociation activités / résidences

1) Jusqu'au début des années 1950 : Complexification d'un bourg.

Badou est alors le chef-lieu d'une région de plantation en pleine expansion, de 1949 à 1959 la population du Litimé est multipliée par 5, celle de Badou par 6, avec une croissance annuelle de près de 20 %. La région voit arriver des métayers d'origines diverses, qui vivent surtout dans les hameaux de la plaine et rarement dans les principaux villages du piémont³¹. Arrivent également des commerçants qui se partagent entre les trois marchés de Badou, Tomégbé et Maflo (Cornevin, 1955). Tous les fonctionnaires sont à Badou et le centre s'enrichit d'institutions d'encadrement, auparavant privilège d'autres centres du Litimé (mission évangélique, d'abord à Kessibo ; mission catholique, qui vient compléter celle de Tomégbé réputée pour son école, son dispensaire et sa maternité ; dispensaire public, qui s'installe dans une ancienne boutique en 1945, après un passage par Kessibo).

Ainsi le centre s'étend et la population se diversifie. Outre le quartier originel qui s'enrichit momentanément de populations allochtones, l'extension s'effectue sur deux aires :

- Autour de l'axe principal³² où s'installent certains services, des boutiques et le marché (cf infra), s'ébauche alors la constitution d'une véritable aire centrale qui concentre une bonne part des activités commerciales.

- Un quartier de commerçants musulmans alloué aux étrangers et dénommé Zongo Haoussa³³. Bien visible sur la carte IGN au 1/50 000^e de 1954, il est ainsi décrit par Cornevin à la même date : "Un important Zongo existe à Badou qui sert à la fois d'auberge et d'entrepôt de contrebande (...) Une petite mosquée et une école coranique sont les seules manifestations de l'Islam en ce pays, où les musulmans, tous étrangers, ne font guère que passer pour leur commerce."

2) Fin des années 1950 et années 1960 : Constitution d'un organisme urbain.

Durant cette phase, l'arrivée massive de population continue et la transformation du centre en petite ville se réalise. Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs de communautés existantes (Kotokoli, Ewé, Mina, Kabye, Tchamba, Haoussa, Djerma, Yoruba). Ils viennent directement au chef-lieu (cela est surtout vrai pour les commerçants et artisans d'origine musulmane et étrangère), ou sont passés par la région avec le statut de métayer. L'itinéraire de l'actuel chef de la communauté Ewé de Badou est à ce titre exemplaire. Venu seul dans le Litimé en 1949, il s'installe comme planteur métayer. Après quelques années et son mariage avec une femme éwé, il devient propriétaire, prend à son

³¹ Au recensement de 1949, les "originaires du Sud" constituent 18 % de la population de Badou (181 sur 1006 hab), et vivent essentiellement dans les "copés" du finage, tandis qu'ils constituent près de 25 % de la population du Litimé et sont même majoritaires à Kpété Béna

³² La route reliant Atakpamé à Badou est achevée en 1939, sa continuation vers la Gold Coast est réalisée à la fin des années 1940.

³³ Du nom du groupe commerçant soudanien, en fait, outre des Haoussa, y résident des Djerma, venus également du Niger, (ce groupe hétérogène, d'une cinquantaine de personnes en 1949, est uniquement présent à Badou). Mais ce quartier musulman accueille également des Kotokoli (la majorité des Kotokoli de Badou demeure à proximité du quartier akosso en direction de Tomégbé). Ceux d'Aledjo Koura (Bénin actuel) sont travailleurs agricoles, alors que la plupart des habitants du Zongo sont commerçants ou artisans et travaillent sur les marchés ou dans leur quartier.

tour des métayers et décide de s'installer à Badou en 1956. Il fait donc construire dans l'actuel quartier d'Outisibé. Toujours planteur, il estime que la scolarité de ses enfants est ainsi facilitée. De plus sa femme boulangère peut dorénavant vendre sur le marché la production du beau four en terre cuite qui trône dans leur concession. Notable de sa communauté, il devient représentant de celle ci en 1972.

Le chef Kabye présente le cas d'un rural devenu citadin, sans déménagement ! Egalement planteur, il est venu s'installer il y a 30 ans, après un séjour au Ghana. Il réside alors dans une ferme à proximité du centre. Celle ci est aujourd'hui dans le tissu lâche du quartier Lom Nava, et donc englobée dans l'agglomération.

Il y a donc cohabitation de groupes ethniques, religieux et professionnels et amorce d'une stratification selon l'ancienneté de l'installation, avec dégagement progressif d'une élite de notables dans les communautés. Par ailleurs, un groupe de riches commerçants émerge de cette région cacaoyère en pleine expansion. Enfin c'est à cette période, que certains autochtones akosso participent aux transformations immobilières et politiques mais non économiques.

Comment cela se traduit il dans la structure urbaine ?

- L'aire centrale se structure définitivement, en parallèle avec la marginalisation du centre originel.

- Un nouveau Zongo est alloué aux populations musulmanes et notamment kotokoli, désormais indésirable à proximité des autochtones. Au pied du talus, il s'étend le long de la route de Kessibo. Comme l'ancien Zongo, il est constitué de concessions densément bâties, très fermées. On n'y note aucune construction de villas spacieuses en semi- dur, qui pourtant fleurissent autour de l'aire centrale en ce milieu des années 1950. Ainsi en 1953, lorsque le représentant des Kotokoli décide de faire construire une résidence familiale, il ne le fait pas dans le nouveau Zongo qui vient juste d'être alloué à sa communauté, mais sur les hauteurs légèrement périphériques d'Ikpabé, où il obtient une vaste concession !

-Des résidences et des boutiques s'élèvent autour de l'aire centrale. Elles amorcent ainsi la constitution des futurs quartiers d'Ikpabé (au Nord-est) et de Lom Nava (à l'Ouest), tandis qu'en arrière du marché et face au Zongo Haoussa, un véritable quartier cosmopolite (Ahlomado) s'est établi.

L'agglomération est donc constituée de quatre quartiers structurés autour d'une aire centrale, et de quelques bourgeonnements. Ces quartiers correspondent aux aires actuellement les plus densément construites, avec, en 1978, des densités supérieures à 20 concessions à l'hectare et des pointes à plus de 30 c/h pour les Zongo.

3) Années 1970 et 1980 : Stagnation, structuration et pluralité des normes.

Un net ralentissement de la croissance du centre se fait sentir depuis la décennie 1960. Entre 1970 et 1981, la croissance annuelle de Badou est de l'ordre de 2 %, toujours légèrement inférieure à celle du Litimé.

En fait, durant cette période de nombreux jeunes (surtout les diplômés) quittent la ville et la région. Des départs sont également enregistrés chez les

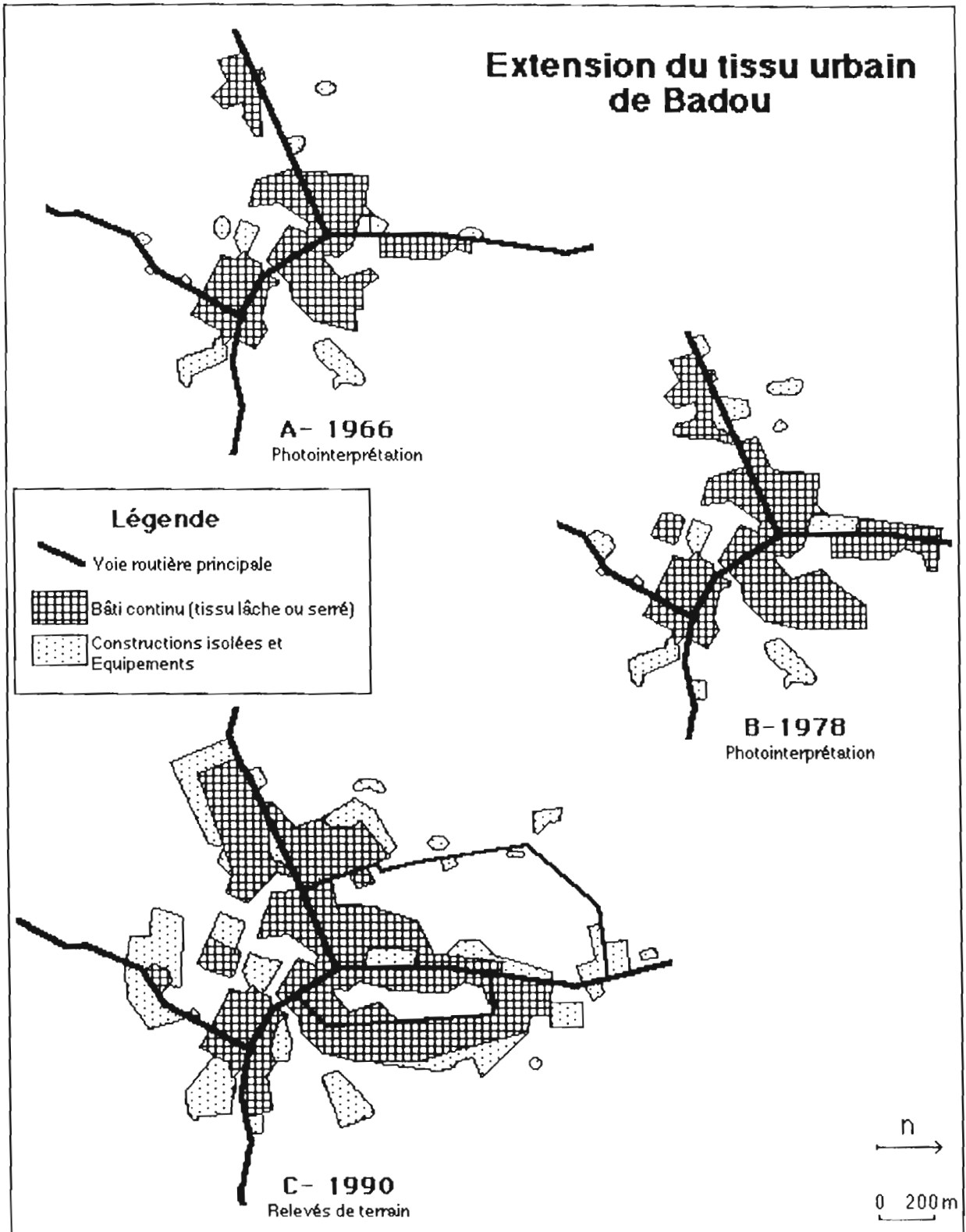


Fig 5

commerçants. Par contre l'arrivée des métayers dans le Litimé est quasiment stoppée car la plantation atteint son extension maximum et ses revenus sont en baisse importante. De même le mouvement de certains planteurs de la région vers

son chef lieu est arrêté.

Pourtant, le solde migratoire est presque équilibré. En effet, les départs sont compensés par l'arrivée de nouveaux artisans et commerçants qui tentent "l'aventure" d'une petite ville promue préfecture en 1981. Sur 9 menuisiers non fonctionnaires enquêtés, 7 sont venus s'installer à Badou durant cette période à partir d'une autre région, c'est également le cas de 8 des 12 tailleurs enquêtés³⁴.

La promotion administrative du centre a d'ailleurs augmenté le nombre de fonctionnaires affectés dans la cité, celui ci s'élève à plus de 300 en 1990³⁵.

L'ouverture du lycée (1978) aurait également tendance à renforcer le poids de la population scolaire du centre. Mais au début des années 1980, et notamment en 1983-84 (année de l'intégration des nouveaux locaux du lycée auparavant uni au CEG), un mouvement de "déscolarisation" est enregistré dans tout le Togo³⁶. Ce phénomène, préjudiciable aux places centrales régionales et locales, s'est vite ralenti. Ainsi pour Badou, les effectifs de l'enseignement secondaire passent de 676 en 1984-85 à 977 en 1987-88, depuis le nombre d'élèves est stabilisé autour de 950.

Enfin, il faut noter l'arrivée de populations réfugiées du Ghana au grés des soubresauts politiques et économiques du pays, ainsi que de ses politiques migratoires. Ils sont nombreux à s'installer à Badou, ville d'une région frontalière et de plantation sans véritable rupture dans la mise en valeur et le peuplement avec le pays voisin. De plus, le centre maintient de nombreux liens sociaux et économiques avec le Ghana. Badou fonctionne donc comme un refuge idéal pour des populations qui disposent ici d'antennes, et qui entretiennent parfois des liens avec leur ancienne terre d'élection. Ces réfugiés du Ghana, se rencontrent dans la plupart des communautés ethniques et professionnelles de la ville. Ils sont particulièrement nombreux chez les artisans, 2 des 11 menuisiers enquêtés et 4 des 12 tailleurs ont connu un tel itinéraire. Kotokoli, Tchamba, Nigérian, Kabye et Ewé, ils avaient tous de la famille au centre lorsqu'ils sont arrivés. Ils ne semblent pas avoir gardé de liens privilégiés avec le Ghana, leur activité est modeste et leurs projets sont surtout orientés vers leur région d'origine, contrairement à certains commerçants rencontrés.

Nous assistons aux derniers éléments d'une sédimentation et d'une stratification de population. En quelques décennies, des vagues successives ont ainsi contribué à l'avènement puis à l'évolution d'une petite ville.

Une structure sociale complexe

Résultat de ce peuplement urbain, une structure sociale complexe traversée de nombreux clivages, l'un des principaux relève des origines ethniques (Tab 1). Ainsi en 1981, quatre groupes constituent l'essentiel de la population du centre :

- Les communautés musulmanes originaires du Centre-nord, essentiellement kotokoli, qui avec plus de 2200 individus, regroupent 27 % de la population du centre. Ces populations sont largement spécialisées dans le commerce et sont surreprésentées dans la place centrale du Litimé, puisqu'elles ne représentent que 9% des ruraux de la préfecture. Autrement dit, le quart des ethnies musulmanes

³⁴ Les itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux peuvent être plus ou moins complexes avant l'arrivée à Badou, mais qu'il s'agisse d'apprentissage, d'emploi salarié ou d'installation à son compte, l'inscription dans la ville s'effectue toujours, sauf dans un cas, à partir d'une antenne ou d'un réseau familial.

³⁵ La préfecture ne tient pas de liste de l'ensemble des fonctionnaires qui relèvent de différents budgets, de plus, il n'est pas possible de connaître précisément le nombre de douaniers, de gendarmes, de gardes de préfecture et de policiers.

³⁶ Voir : LANGE M F., 1987, Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée?, *Politique africaine*, n°27.

. ORIGINES de la POPULATION en 1981

	CITADINS DE BADOU		RURAUX DE WAWA Pref		POP Urb / POP Rur
	hab	%	hab	%	%
AKPOSSO	1621	20	21894	22	7
AKEBOU	152	2	28662	28	1
<i>T 1: Autochtones</i>	1773	22	50556	50	4
KOTOKOLI	1898	23	8200	8	23
TCHAMBA	299	4	902	1	33
BASSILA	17	0	262	0	6
<i>T 2: Mus, Contro N</i>	2214	27	9364	9	24
HAOUSSA	82	1	41	0	200
NIGER	219	3	408	0	54
<i>T 2 Bis: Mus, Niger</i>	301	4	449	0	67
EWE	1512	19	14109	14	11
ADJA	21	0	98	0	21
FON	33	0	131	0	25
OUATCHI	44	1	399	0	11
MINA	134	2	210	0	64
<i>T 3: Sud forte d</i>	1744	22	14947	15	12
YORUBA	41	1	19	0	216
NAGO	61	1	73	0	84
<i>T 3 Bis: Sud Nigéria</i>	102	1	92	0	111
BENIN (T2,T3)	291	4	2960	3	10
NIGERIA(T2B,T3B)	30	0	269	0	11
GHANA	61	1	2998	3	2
KABYE	929	11	14841	15	6
LAMBA	10	0	321	0	3
LOSSO	134	2	592	1	23
TAOULAMBA	3	0	106	0	3
<i>T 4: Nord forte d</i>	1076	13	15860	16	7
ANA	186	2	881	1	21
ANYANGA	20	0	84	0	24
ADELE	20	0	87	0	23
<i>T 5: Centre</i>	226	3	1052	1	21
BASSAR	61	1	497	0	12
GOURMA	47	1	9	0	522
TCHOKOSSI	26	0	10	0	260
KONKOMBA	5	0	37	0	14
MOBA	35	0	146	0	24
<i>T 6: Savane</i>	174	2	699	1	25
AUTRES	119	1	2222	2	5
TOTAL	8111	100	101468	100	8

Tab 1

togolaises de la préfecture habite Badou, alors que la ville regroupe 8 % de la population de la circonscription. Il est possible de rattacher à ce groupe les 300 Nigériens et Haoussa, également surreprésentés au centre, (67 % de la communauté de la préfecture résident dans son chef-lieu). Enfin, une part des 320 Nigériens et Béninois a des affinités avec ces communautés, sur un plan religieux, professionnel et résidentiel. En effet, ces différentes populations constituent l'essentiel des 3300 habitants des Zongo de Badou ; soit 44 % de sa population en 1981 (Tab 2).

POPULATION de BADOU par QUARTIER en 1981		
QUARTIER	POPULATION	%
BADOU DJIGBE	1311	17
dont : Alakpatadi	338	
Aluna	973	
ZONGO	3279	44
OUTISIBE	1104	15
dont: Coin de Paris	451	
Ahlomado	653	
IKPABE	1218	16
LOM-NAVA	626	8
TOTAL	7536	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1981,
Résultats provisoires (les plus satisfaisants pour le décompte par quartier).

Tab 2

- Les Akposso, avec près de 1700 individus, représentent un peu plus de 20 % des habitants. A noter que les autochtones : Akposso, Akébou (50 % de la population de la Wawa) sont très sous-représentés dans leur capitale administrative, qui n'en regroupe que 4 %. Ils résident dans tous les quartiers, mis à part les Zongo, mais constituent la quasi totalité des 1300 habitants de Badou Djigbé, seul quartier majoritairement féminin.

- Les ressortissants du Sud du pays : les Ewé, Fon, Ouatchi et Mina, soit 22 % de la population avec 1750 individus, dont 1500 pour le seul groupe Ewé. Les contrastes professionnels sont très importants au sein de cette communauté répartie dans les différents quartiers non musulmans et non autochtones de la ville.

- les ressortissants des régions nord densément peuplées : les Kabye et les Losso. Avec environ 1000 individus et 13 % de la population, il s'agit d'un groupe important mais tout à fait minoritaire, qui est davantage représenté dans le milieu rural régional (16 % de la population rurale de la préfecture).

Le facteur ethnique trouve une traduction spatiale, mais il ne peut à lui seul rendre compte des clivages qui traversent la société urbaine locale. L'ancienneté de l'arrivée, l'accession aux fonctions de représentation et la nature de l'activité sont autant de facteurs de différenciation sociale, voire de ségrégation spatiale.

L'étude des normes qui prévalent à la constitution et à l'extension de l'espace urbain, va nous permettre de mieux cerner la complexité de cet organisme social.

E) L'ORGANISE ET LE SPONTANE OU LA PLURALITE DES NORMES

Une politique d'urbanisme peu affirmée

En 1978, un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme est élaboré pour Badou³⁷. Ce document se base sur des estimations et prévoit une population urbaine de 19 500 habitants en 1990. Il affirme quelques principes d'urbanisme qui doivent organiser l'extension de la ville :

. "La tendance générale s'oriente vers le Nord en direction de Kessibo, dont les propres zones d'extension jalonnent une future mais encore lointaine jonction en une seule agglomération (...) Le SD propose une occupation du site actuel et de ses prolongements vers Kessibo en ménageant les zones boisées existantes et en occupant d'abord les aires libres de végétation, le déboisement peut être nécessaire dans un avenir plus lointain"

. "Le SD présente une structure très diffuse, succession de quartiers d'habitation et de zones forestières tendant à maintenir l'ambiance sylvestre actuelle ; tant pour des raisons d'économie du terrain, de milieu naturel et forestier, que pour l'avenir touristique et curatif de la région"

Cette politique d'urbanisme est complétée par des projets d'équipements :

.Nouvelle gare routière, circonscription, stade, lycée.

.Déviation vers le Sud de la route Atakpamé / Ghana, "afin d'éviter la confusion entre fonction de transit et fonction urbaine de rue principale et de mieux doter cette dernière des équipements complémentaires nécessaires à la ville."

En 1989, une nouvelle équipe de la Direction Générale de l'Habitat et de l'Urbanisme se rend à Badou. Elle compte faire un état des lieux, et proposer le Plan d'Urbanisme de Détail qui n'a jamais été réalisé. Cela après modification du Plan Directeur de Voirie dans le sens le moins destructeur possible.

Qu'en est il alors du projet urbanistique originel ?

- Les nouveaux équipements et bâtiments administratifs ont trouvé place dans les domaines administratifs projetés, seule la régie des eaux s'est installée au Sud, suivie prochainement par la Compagnie Electrique du Togo.

- De nombreuses voies de desserte sont apparues ainsi qu'une voie périphérique par l'Ouest, mais, ni l'importante déviation de la route, ni les voies franchissant les vallons au Sud et au Nord-est n'ont été réalisées.

- L'extension du bâti est restée pratiquement dans les limites prévues, car la croissance réelle du centre est sans commune mesure avec celle projetée. Cependant le principe d'extension axiale vers le Nord est battu en brèche, Lom-Nava s'étend au moins autant en surface que Ikpabé et Zongo.

Une évolution spontanée s'est donc partiellement imposée en parallèle aux reculs de l'organisation. Les causes sont multiples, qu'il s'agisse du lotissement systématique des terrains de l'immédiate périphérie par les propriétaires et les géomètres, de la volonté de répartir les emprises administratives sur différentes propriétés foncières, ou encore de la cohabitation de pratiques foncières et immobilières variées.

³⁷ Entre 1977 et 1981, ce fut le cas pour 21 préfectures du Togo ainsi que pour Pya.

*Différentes pratiques foncières et immobilières,
pour différentes conceptions de la ville*

Le marché foncier est en évolution rapide³⁸, il est maintenant partout de type urbain, c'est à dire marqué par des phénomènes de rareté, de spéculation et de ségrégation, néanmoins des pratiques de natures différentes coexistent.

Les transactions foncières peuvent être de trois types : totalement informelles non attestées, contrôlées et attestées par le chef de canton, certifiées administrativement par la préfecture, dans ce cas une procédure d'obtention de titre de propriété peut démarrer. L'obtention du permis de construire nécessite un certificat administratif de propriété.

A Badou, la majorité des transactions en reste au niveau de l'attestation par l'autorité coutumière. Ces pratiques informelles sont le fait de citoyens locataires dans les quartiers centraux ou péri-centraux : artisans, petits commerçants, cultivateurs. Ils disposent de peu de capitaux et souhaitent accéder à la propriété dans le seul but de se loger avec leur famille. Ce projet limité les amène, soit à s'inscrire dans le cadre d'une concession du péri-centre déjà existante, soit à rechercher un lot peu onéreux³⁹, donc souvent non viabilisé et en situation parfois inondable. Cela explique d'une part, la forte densité des quartiers péri-centraux et d'autre part, le fait que la progression de la cité ne s'effectue pas prioritairement sur les sites les plus propices à l'urbanisation planifiée.

Les pratiques formelles qui débouchent sur une autorisation de construire sont le fait d'investisseurs disposant de capitaux mobilisables. La construction s'inscrit pour eux dans une logique de constitution d'un patrimoine à valeur marchande, voire secondairement à valeur ostentatoire pour le prestige. Il s'agit toujours d'un bâtiment en dur, une villa le plus souvent, parfois un ensemble de chambres autour d'une cour. Ces bâtiments sont généralement destinés à la location aux fonctionnaires et non à la résidence du promoteur.

L'observation des 15 autorisations de construire délivrées par la préfecture en 1988 nous apprend que la moitié de ces investisseurs (6) sont des enseignants. Ils sont pour une part originaires et en poste dans des villages de la région, seulement 2 étant en poste au centre, (l'un est autant commerçant que professeur auxiliaire et l'autre est à l'origine de trois constructions). Un seul apparaît comme sans lien direct avec la ville. Les six autres autorisations sont le fait de deux commerçantes et d'un commerçant de Badou, de deux planteurs du Litimé et d'un fonctionnaire en poste à Badou. En 1990, sur les 6 autorisations que nous avons pu répertorier, deux émanent de fonctionnaires, deux de commerçants, une d'un étudiant en France frère d'une matrone, et enfin la dernière provient de la société d'épargne Fucec pour sa nouvelle agence. Il s'agit donc toujours de fonctionnaires ou de commerçants importants qui choisissent un quartier périphérique aéré, mais un lot facilement accessible.

En fait, derrière la double dynamique urbaine - spontanée et organisée - et derrière la dualité des pratiques foncières et immobilières, il y a une pluralité de

³⁸ En 1973, une femme originaire du Sud et installée dans la région avec de nombreux autres ressortissants demande une parcelle à Ikpabé. Elle connaît le patriarche d'une vieille famille Akposso de Badou, propriétaire d'une bonne partie du périmètre urbanisable d'Ikpabé. Il lui cède une parcelle constructible contre un don (5000 f et une bouteille de gin), mais sans certificat de donation. Dès 1974, la femme fait construire pour sa famille une maison (trois pièces en banco). En 1980, les fils de l'ex-propriétaire Akposso (dont un géomètre) remettent en cause la transaction. Pour éviter un conflit, la propriétaire et son fils rachètent le terrain (85 000 f), le font border (20 000 f) et demandent un certificat administratif.

³⁹ En 1990, les prix des lots de 25 m de côté, soit environ 600 m², vont de 100 000 à 130 000 f à l'immédiate périphérie urbaine ; ils peuvent descendre jusqu'à 50 000 f hors du périmètre urbain.

normes et de conceptions de la ville :

- **L'administration locale** (le préfet maire) a un projet :

- . fiscal ⁴⁰, (en formalisant les transactions foncières et immobilières),
- . fonctionnel ⁴¹, (en limitant les coupures dans le tissu central, en continuant à se référer au Sdau de 1978, jamais appliqué), mais aussi et surtout,
- . hygiéniste ⁴², (il dénonce les habitudes de la majorité des habitants d'origine rurale, mobilise des organismes de jumelage et de coopération pour la construction de latrines publiques) et formel⁴³ (en sensibilisant les pop à l'entretien du bâti, et en luttant contre la divagation des bêtes).

Pour elle, la préfecture doit être une ville digne de son rang.

- **Les fonctionnaires, les commerçants et plus généralement les élites locales et régionales non autochtones** souhaitent une valorisation de leurs éventuels investissements fonciers et immobiliers ou du patrimoine déjà acquis. Ils poussent à la constitution puis au développement d'un marché urbain, ainsi qu'à l'équipement de la ville. Ce sont surtout les fonctionnaires en poste dans cette préfecture qui se plaignent du manque d'équipement et de l'isolement actuel de la cité. Or, ceux ci ont le choix de la localisation de leurs investissements au gré de leurs mutations. Les commerçants du Litimé sont plus naturellement portés vers la place centrale, même dans le cadre d'investissements répartis sur différents

⁴⁰ Lors de la réunion du conseil municipal du 29/12/90, le préfet maire demande aux conseillers municipaux de contribuer efficacement au règlement du problème des recettes, en soutenant notamment les collecteurs de tickets sur le marché. Il souligne également le problème de la taxe sur la valeur locative des propriétés bâties en préconisant la formation d'un agent de voirie pour leur recouvrement. En juillet de la même année, le CM proposait une majoration de la taxe sur les permis de construire et rappelait qu'il y a lieu de "relancer certains propriétaires malicieusement qui échappent au contrôle des géomètres de la préfecture".

⁴¹ Sa référence reste le SDAU, mais ses services sont incapables de faire respecter ses grandes orientations urbanistiques. La distribution même des services publics doit composer avec une politique de répartition des préemptions sur les différentes propriétés foncières autochtones. La voirie est son principal instrument d'urbanisme, ainsi dans le cadre du jumelage avec Cerizay, il a été décidé de la réalisation d'un pont sur la Béna mettant en communication le quartier originel et l'Ouest de l'axe central avec Ikpabé et l'école centrale pour "éviter cette coupure de la ville, faciliter le passage des enfants vers leur école et les échanges entre différents quartiers, améliorer la circulation les jours de marché."

⁴² Rapport général des jumelages coopération des Deux Sèvres : "Deux délégations (du canton de Cerizay) se sont déplacées, respectivement en janvier 1989 et février 1990, au cours desquelles les membres ont pu se rendre compte des nombreux problèmes qui se posent dans cette ville dus à la concentration de population et à ses habitudes, mais aussi au manque de moyens. Les responsables de la commune nous ont fait part de cette situation critique due aux habitudes de la population, composée majoritairement de ruraux, d'utiliser la nature comme lieu de disposition finale des déchets de tout genre. Le souci premier des autorités face à cet état de fait fut de sensibiliser les habitants à construire des latrines individuelles. En raison de leur faible revenu, les familles ont montré une certaine réticence. Il fut alors décidé de construire les premières latrines publiques qui fonctionnent actuellement. Mais rendre l'assainissement efficace dans une ville de cette importance nécessite un programme échelonné sur plusieurs années auquel plusieurs partenaires seraient associés" Il est donc envisagé comme projet de coopération à court terme la construction de latrines publiques réparties dans les quartiers avec un service chargé de leur entretien.

⁴³ Le 29/12/90, le préfet maire "exhorte les conseillers à sensibiliser les populations urbaines afin qu'elles investissent dans l'habitat pour le meilleur devenir de la commune. Il déplore le problème d'insalubrité de la ville". Au sujet de l'éclairage public et d'un projet canadien d'équipement à partir du barrage de Nangbèto : "Le problème majeur reste le plan directeur clair pour pouvoir bénéficier des infrastructures d'une commune moderne." Enfin le conseil souligne que le problème de la divagation des bêtes est très préoccupant et il recommande à la police de prendre les mesures qui s'imposent pour enrayer ce mal. Dans les faits, et d'après nos informations sur place, la police procède deux à trois par an au ramassage des bêtes errantes, avec une amende de 3000f par bête et 400 f de fourrière par jour de garde puis éventuellement revente à Atakpamé.

sites⁴⁴ : capitale nationale, capitale régionale, place centrale locale et lieu d'origine. Le centre local offre l'avantage de la proximité : donc de l'information sur les opportunités, d'usages multiples pour les bâtiments en propriété (résidence familiale ou location), ou encore de la valorisation de la construction par ostentation ou par démonstration d'une implication locale

- **Les autochtones propriétaires** sont des rentiers du sol. Aussi bien en milieu rural qu'urbain, ils sont généralement attentistes, rarement innovants, souvent suiveurs ou réactifs. Dans bien des cas ils ne valorisent pas leur patrimoine immobilier ancien, si ce n'est par certains privilèges dans les équipements publics. Ils investissent néanmoins dans l'immobilier. Mais bien souvent il s'agit d'une réponse réactive à la dilapidation inexorable de leur patrimoine foncier ou politique (voir p 14).

- **Les artisans, les planteurs et les petits fonctionnaires de la région**, c'est à dire la majorité de la population, qui, lorsqu'ils s'installent et parfois construisent, souhaitent accéder aux services d'une petite ville ainsi qu'aux possibilités de pluriactivité qu'elle offre à la famille, tout en restant proche du monde rural, de ses activités, de son coût de la vie et de son marché immobilier non tendu. Ils ne poussent donc pas à l'équipement et à la modernisation de la ville, mais ils tentent parfois de se positionner par rapport à l'évolution et aux projets d'urbanisme⁴⁵.

Ce constat est corroboré par une enquête auprès de 30 artisans et artisanes (12 tailleurs, 1 cordonnier, 8 couturières, 9 menuisiers), répartis dans les différents quartiers sauf Lom-Nava. Il apparaît que 3 ne disposent que d'un établi ambulancier et 22 sont locataires de leur local d'activité, parmi eux 7 menuisiers et tailleurs ont construit un apatam sur une parcelle louée. 20 sont également locataires de leur résidence, dont 14 à proximité immédiate de leur activité. La majorité des 10 propriétaires de leur résidence en loue une partie ; à noter que 5 couturières sur les 8 enquêtées font partie de ces propriétaires.

Les projets ou les souhaits d'investissements montrent un certain attachement au centre et une ambition souvent limitée à l'amélioration des conditions de vie et de travail : 18 artisans souhaitent construire à Badou pour y résider avec leur famille et éventuellement pour louer. Parmi eux, 11 souhaitent aussi y réaliser un local d'activité, c'est d'ailleurs la priorité pour 3 menuisiers, 2 autres souhaitent au contraire devenir planteurs, tandis que 3 couturières veulent

⁴⁴ Un riche commerçant de cacao est installé depuis 40 ans dans un hameau du Litimé où il est arrivé de Bafilo comme métayer. Il a réparti ainsi ses investissements : Une grande concession familiale au hameau, réalisée en deux étapes (banco puis semi-dur) ; deux maisons à Badou, l'une utilisée par ses enfants élèves, l'autre louée à un service public ; une maison à Atakpamé et une à Lomé ; un parc automobile de taxis et de camions qui assurent des liaisons de courtes et de longues distances depuis Badou. Ses projets vont vers la capitale pour l'immobilier locatif et vers Badou pour l'ouverture d'une boutique.

Un actuel gros boutiquier de Badou est venu directement au centre, comme gérant de boutique il y a 20 ans, depuis Zio. Il a successivement acquis une boutique ; une maison en banco à Outisibé ; une grande maison au village d'origine ; une grande maison à Lomé ; une plantation dans le Litimé revendue depuis ; des taxis puis des camions à Badou ; une grande concession en dur à Lom Nava, véritable ensemble immobilier elle regroupe la résidence familiale, des logements en location et un grand bar d'animation ; une importante boutique sur le marché frontalier de Badou Djindji et enfin un terrain à la périphérie de Lomé, cela tandis qu'une de ses femmes est propriétaire d'une boutique à Badou.

⁴⁵ Un bon exemple nous est donné par ce fonctionnaire Akposso originaire de Kessibo, marié à une Moba de Dapaong, père de cinq enfants et en poste à Kara. Il vient de construire une petite maison en semi-dur à Lom-Nava, sise sur un lot accessible seulement par sentier, mais à proximité de la future (et hypothétique) déviation routière par le Sud, dont il connaît le projet. Cette maison peu onéreuse présente l'avantage de se trouver au chef lieu de sa région d'origine, à proximité de services nombreux, scolaires notamment, et déjà un peu éloignée du village familial où il possède également une maison. Pour l'instant sa femme vit à Badou en permanence avec quatre enfants, tandis que le père et l'aîné résident à Kara et reviennent à Badou pour les vacances en attendant d'y prendre une retraite.

ouvrir une boutique, et 2 posséder un atelier à Atakpamé ou à Lomé. Seulement 8 artisans désirent construire une résidence dans leur lieu d'origine, dont 5 sont déjà propriétaires à Badou.

CONCLUSION : UNE SOCIÉTÉ CITADINE PLURIELLE ET ORIGINALE

Badou capitale d'une enclave pionnière frontalière est une petite ville très articulière par sa localisation et l'histoire de la mise en valeur régionale. Cependant, il s'agit d'un cas exemplaire par l'ampleur de certains processus que l'on y détecte avec une combinaison entre le spatial et le social :

- marginalisation du quartier originel,
- mouvement progressif de ségrégation ethnique et sociale, et de dissociation entre activités et résidences,
- constitution de périphéries composites
- cohabitation de différentes conceptions de la ville, de différentes normes.

En fait, dans un lieu encore marqué par l'interconnaissance, les structures sociales se sont complexifiées pour donner une société citadine plurielle encore largement en prise avec le monde rural. Tentons pour conclure de voir ses composantes.

La cohabitation d'une triple bourgeoisie

Les rentiers ou l'élite du centre coutumier, ils sont de trois types :

- . dépassés, car rarement actifs ou innovants,
- . reconvertis dans la politique ou l'immobilier,
- . parfois ralliés aux autres groupes bourgeois.

La bourgeoisie régionale, elle marque un certain attachement au centre, elle est constituée de :

- . planteurs ou commerçants de la région, venus au centre ou y ayant un pied.

Les entrepreneurs du petit centre :

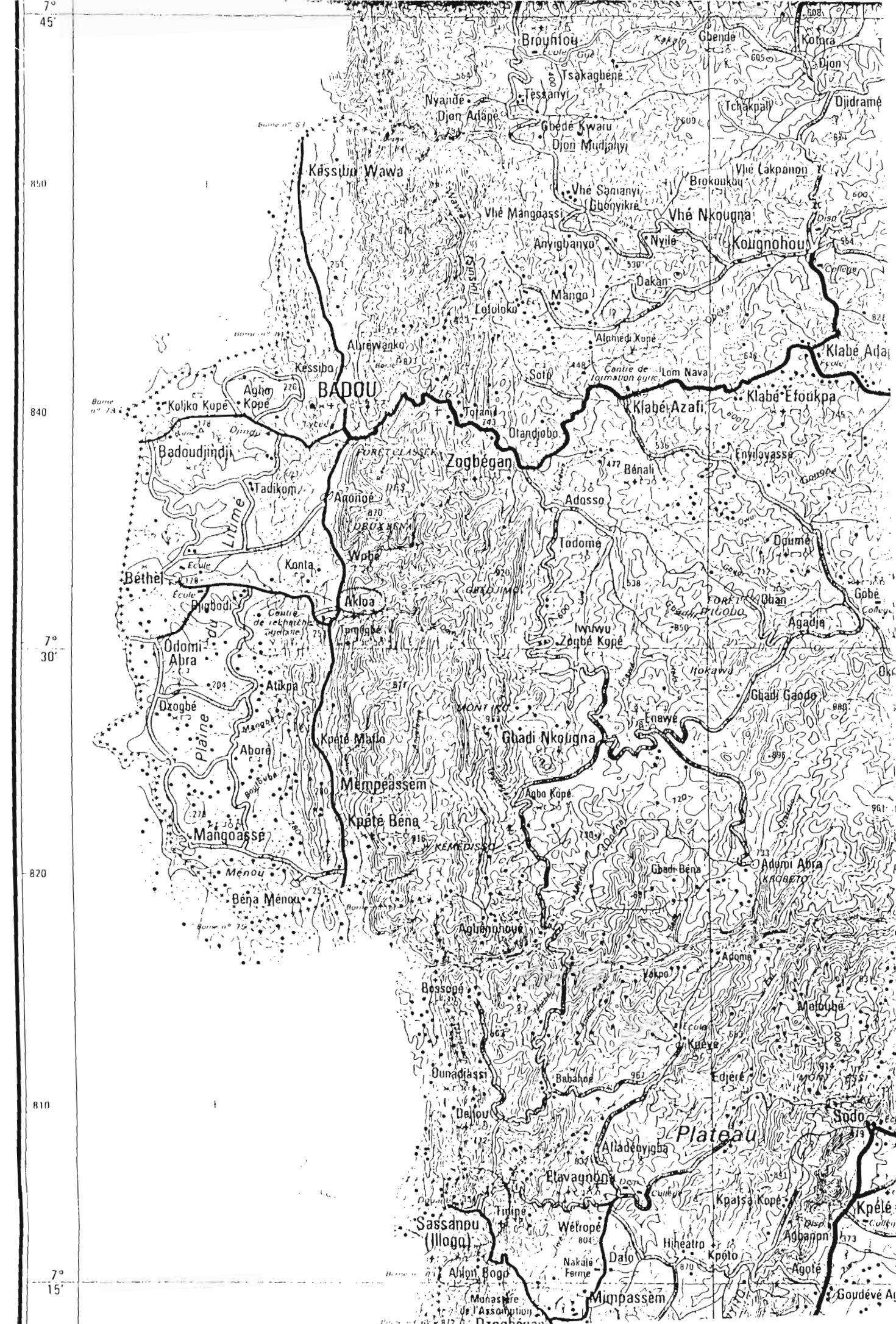
- . commerçants, artisans ou fonctionnaires de passage, ils exploitent les possibilités de la ville et explorent celles de la région. Ils ne montrent pas d'attachement définitif à la vie locale et régionale, simple support économique.

La grande majorité des citadins entre le rural et l'urbain

ANNEXES

- 1 Situation de Badou (carte au 1/200 000°, IGN 1986)
- 2 Site de Badou (carte au 1/50 000°, IGN 1954)
- 3 Quartiers îlots et densité*
- 4 Voirie *
- 5 SDAU *

* documents tirés de l'étude du Schéma Directeur d'Urbanisme de 1978



7°
45'

850

840

7°
30'

820

810

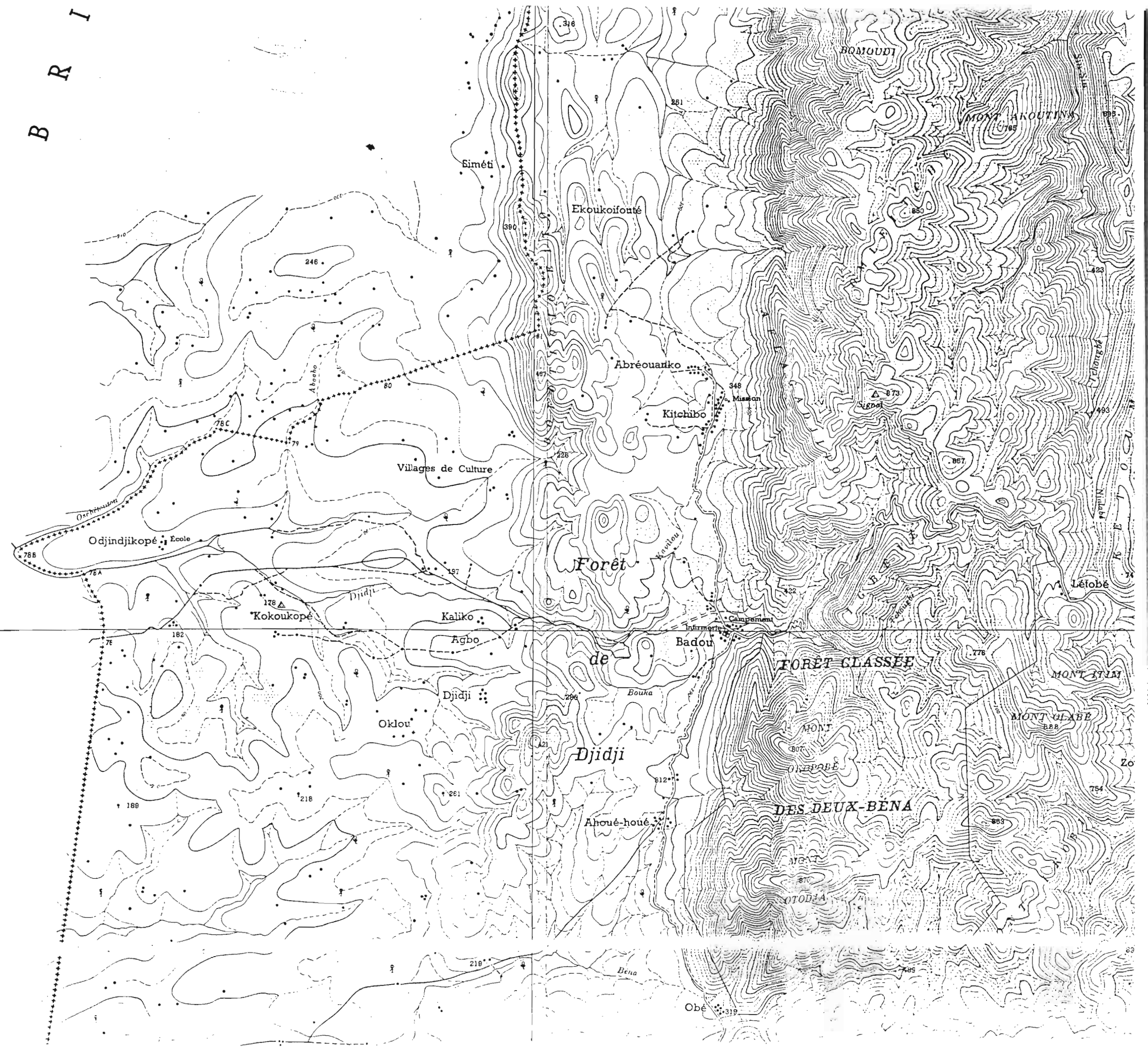
7°
15'

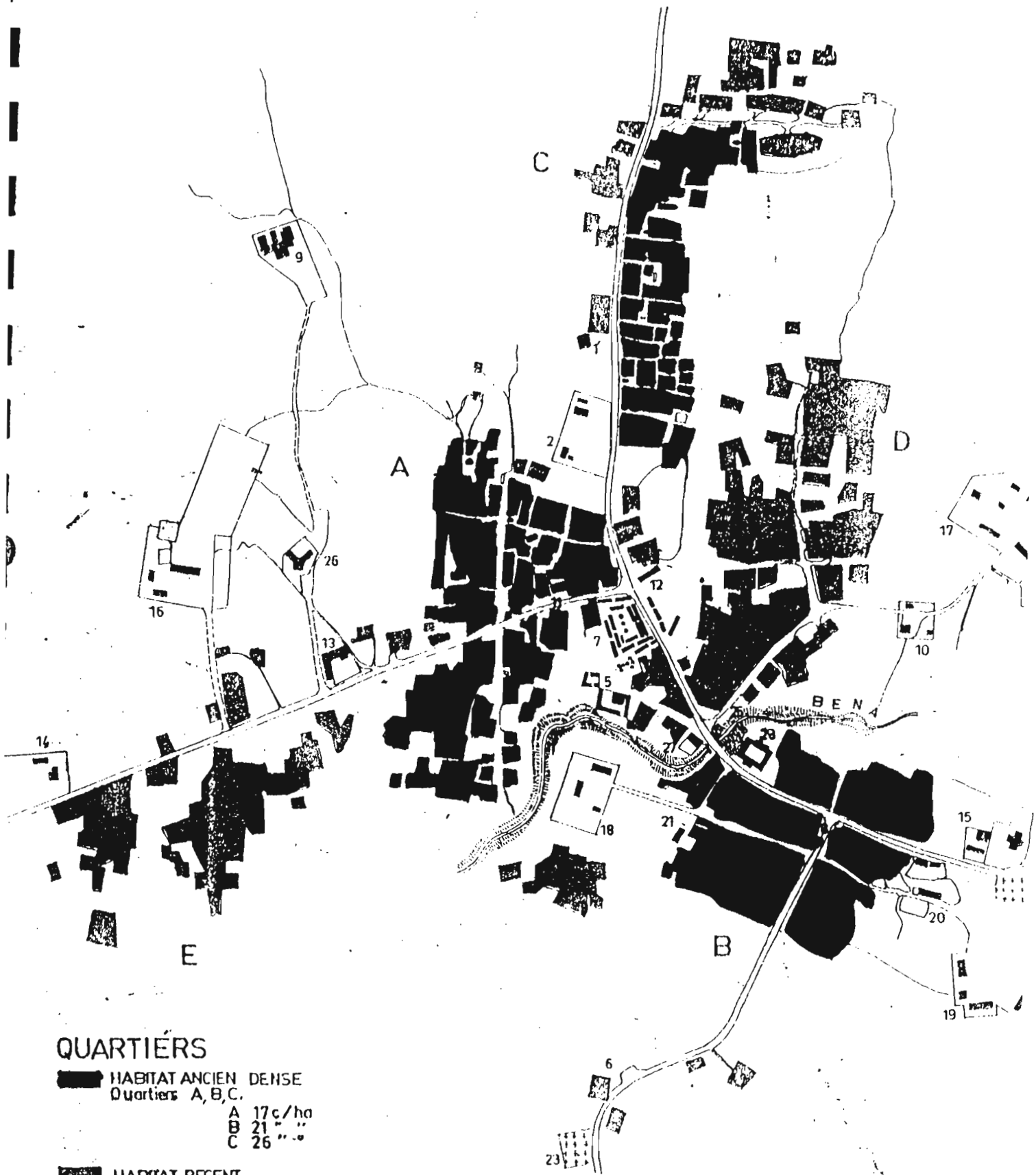
800

T O G O
B R I

846
844
842
840
838
836
834

7°35'



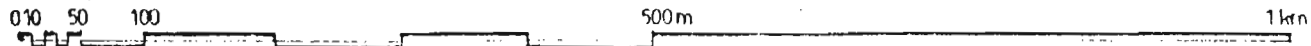


QUARTIERS

- HABITAT ANCIEN DENSE**
 Quartiers A, B, C.
 - A 17 c/ha
 - B 21 " "
 - C 26 " "

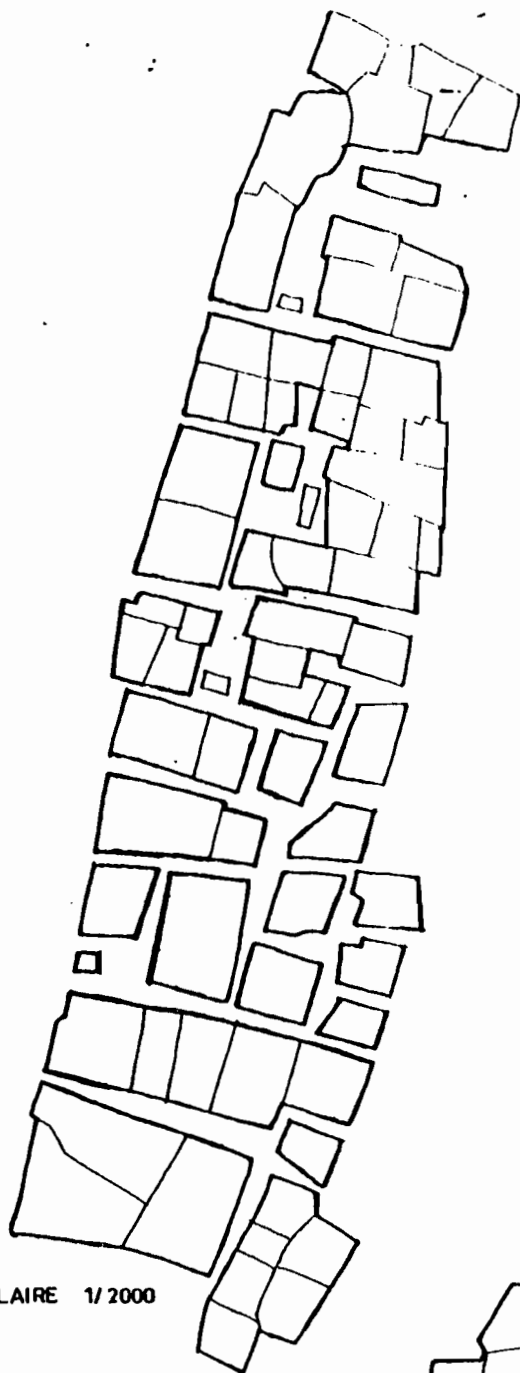
- HABITAT RECENT**
 Quartiers C, D, E.
 - C 10 c/ha
 - D " " "
 - E " " "

les numeros rappellent à la nomenclature des équipements





MASSE 1/5000



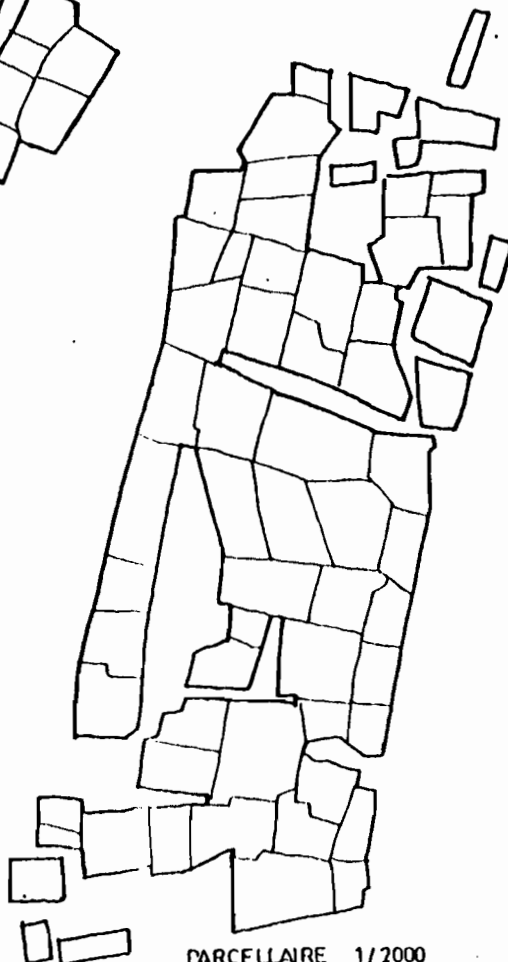
PARCELLAIRE 1/2000

QUARTIER C

densité: 32
concessions de 80 à 660 m².
moyenne de 210 m².



MASSE 1/5000



PARCELLAIRE 1/2000

QUARTIER A

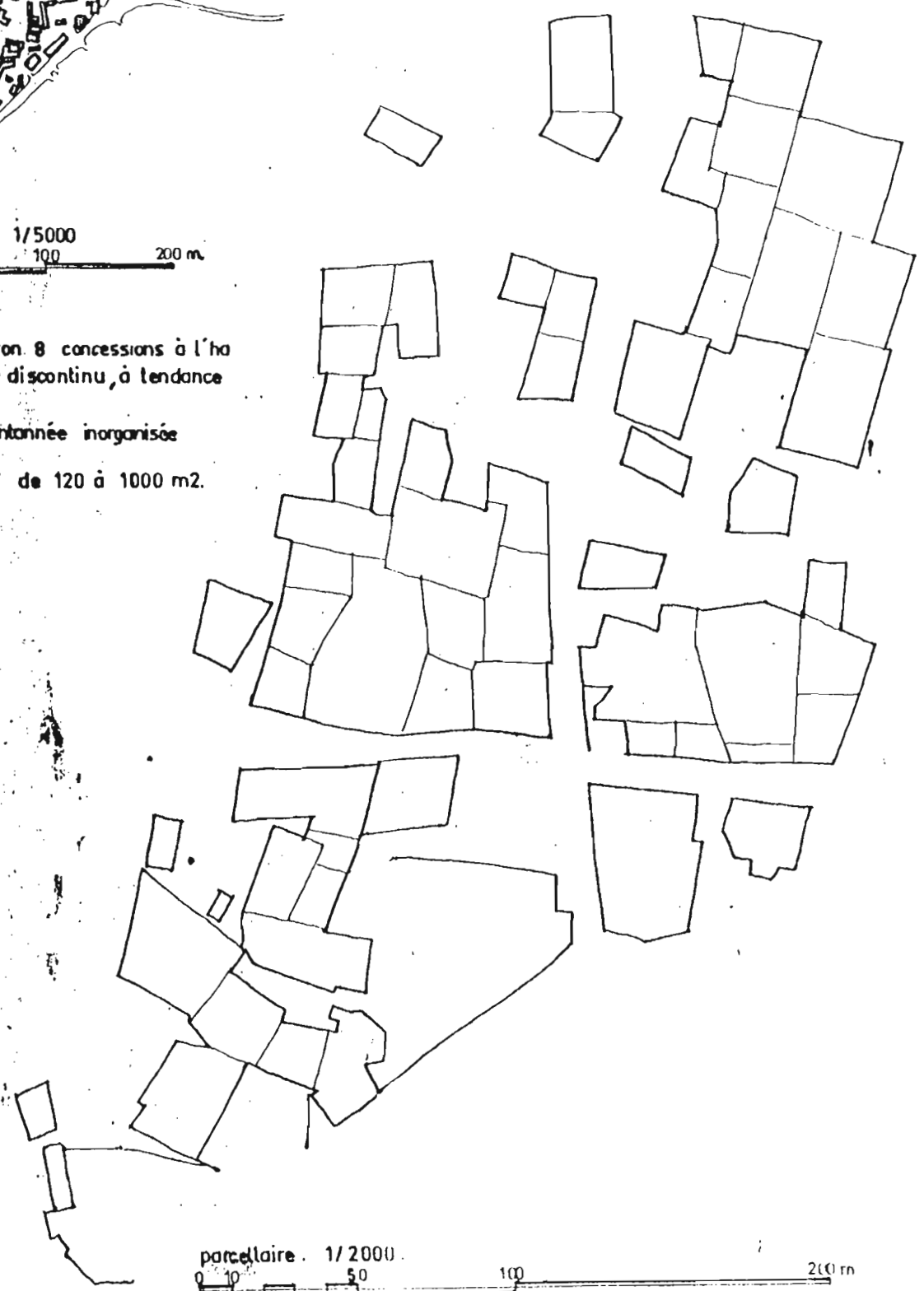
densité: 32,3
concessions: de 100 à 500 m²
moyennes de 250 m².

QUARTIER EST D

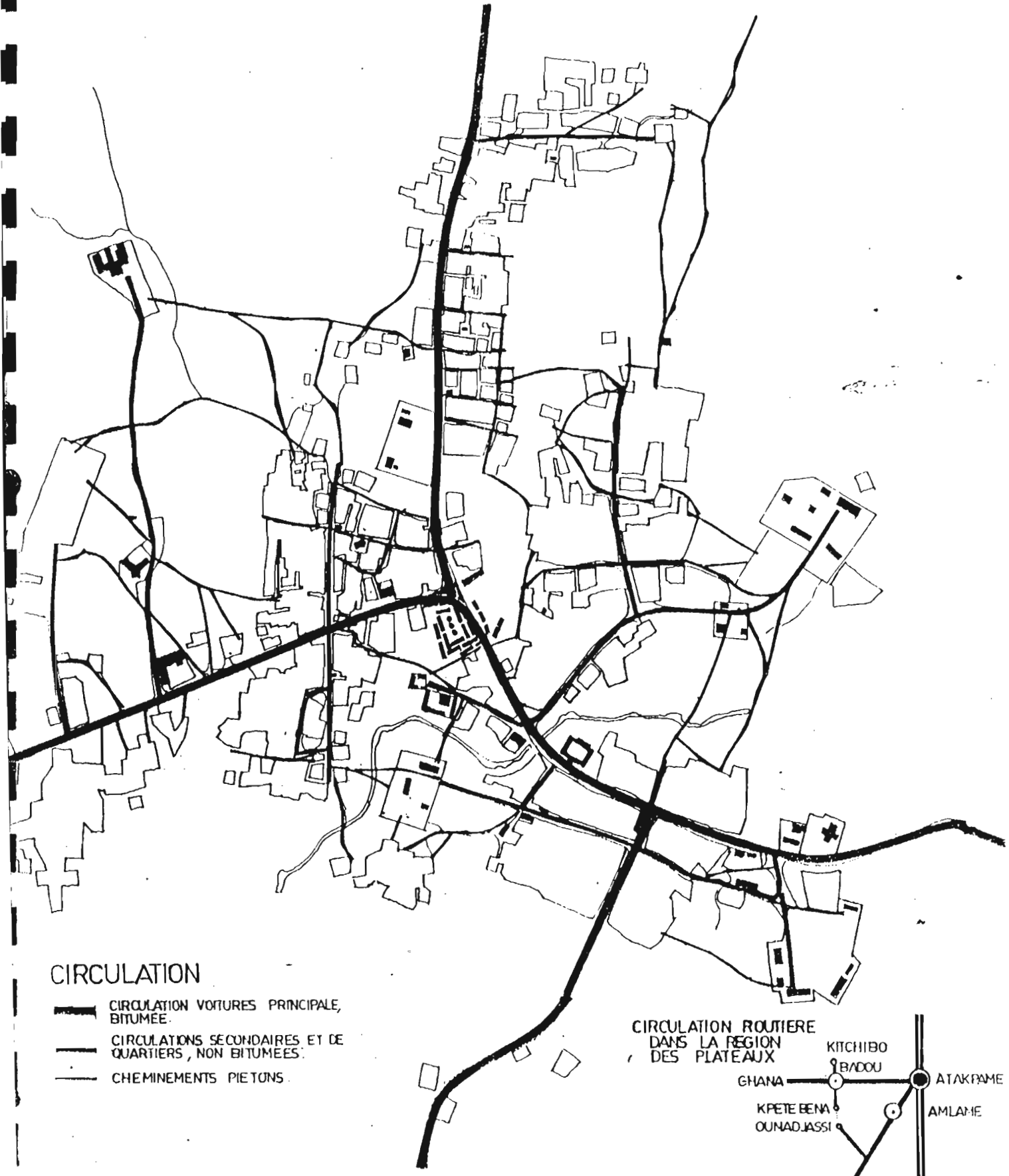


masse 1/5000
0 50 100 200 m.




DENSITÉ: environ 8 concessions à l'ha
PARCELLAIRE: discontinu, à tendance carrée.
croissance spontanée inorganisée
CONCESSIONS: de 120 à 1000 m².



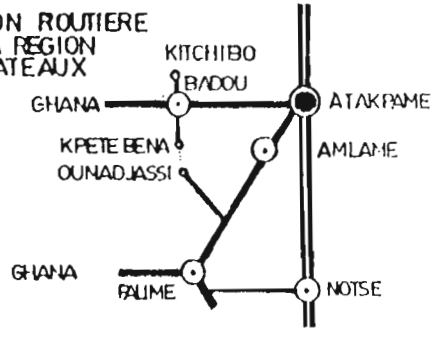
parcellaire. 1/2000.
0 50 100 200 m



CIRCULATION

-  CIRCULATION VOITURES PRINCIPALE, BITUMÉE.
-  CIRCULATIONS SECONDAIRES ET DE QUARTIERS, NON BITUMÉES.
-  CHEMINEMENTS PIETONS.

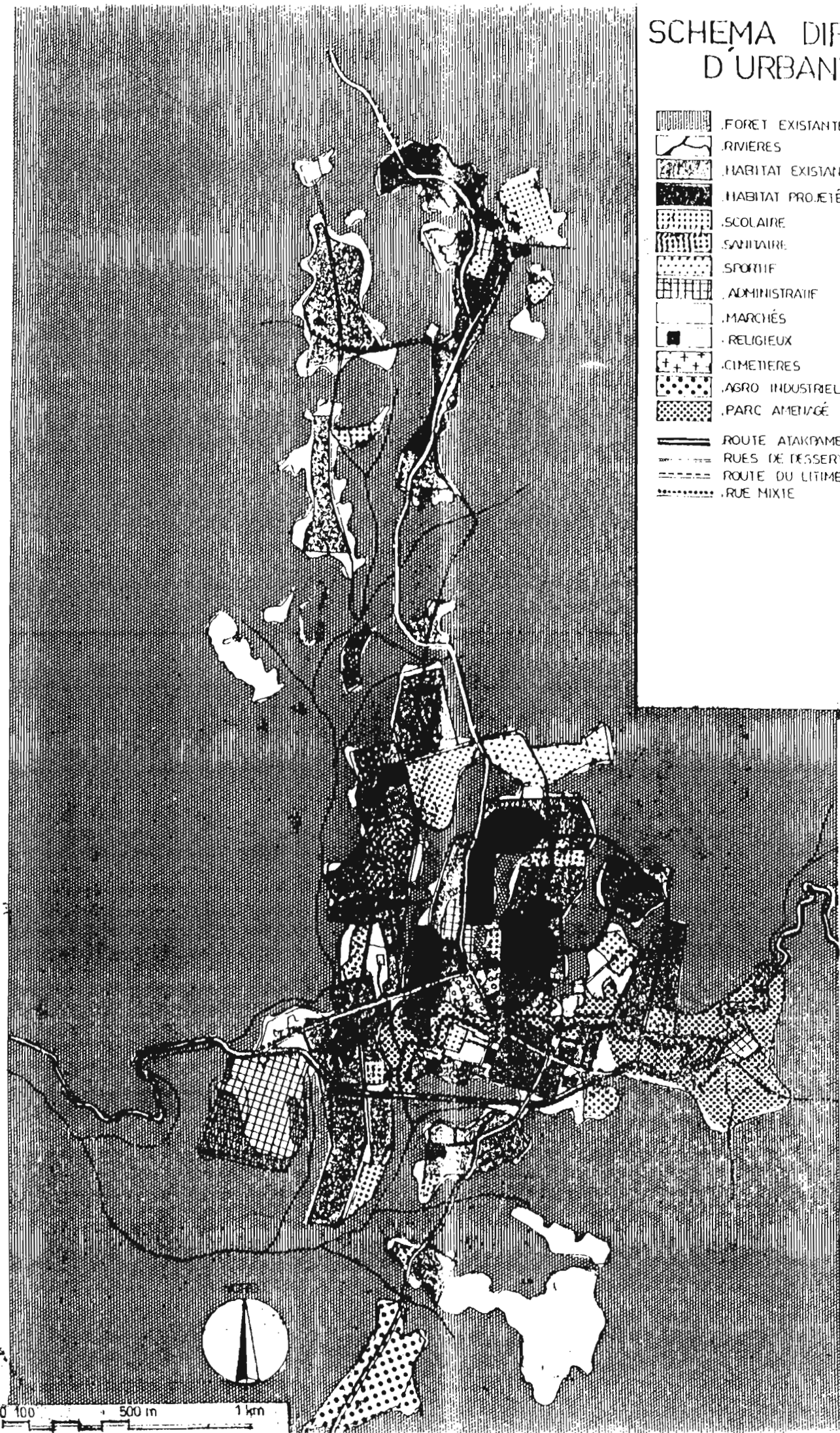
**CIRCULATION ROUTIERE
DANS LA REGION
DES PLATEAUX**



1 km

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME

-  . FORET EXISTANTE A PROTÉGER
-  . RIVIERES
-  . HABITAT EXISTANT
-  . HABITAT PROJETÉ
-  . SCOLAIRE
-  . SANITAIRE
-  . SPORTIF
-  . ADMINISTRATIF
-  . MARCHÉS
-  . RELIGIEUX
-  . CIMETIERES
-  . AGRO INDUSTRIEL, SRCC, etc..
-  . PARC AMÉNAGÉ FÊTES ET DÉTENTE
-  . ROUTE ATAKPAME - GHANA
-  . RUES DE DESSERTE
-  . ROUTE DU LITIME
-  . RUE MIXTE



0 100 500 m 1 km